

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 10 Octobre 2014 - 16 Dhu-Hijah 1435 - N° 746 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

IL A ÉTÉ REÇU PAR MM. SELLAL, LAMAMRA ET MESSAHEL



ALGÉRIE-LIBYE-ROYAUME-UNI-ETATS-UNIS

**Chevènement : «Les avis de l'Algérie sur les problèmes régionaux et internationaux sont toujours précieux»**

Page 24

**M. Messahel reçoit les envoyés spéciaux américain et britannique**

Page 24

**AFFAIRE GOURDEL**

**L'ENQUÊTE PROGRESSE : CAMPEMENT DU GROUPUSCLE TERRORISTE DÉTRUIT ET ÉQUIPEMENTS RÉCUPÉRÉS**

## Toute la détermination de l'ANP



Le campement qui servait d'abri au groupe de terroristes lors de l'exécution en septembre de l'otage français, Hervé Gourdel, a été détruit et les équipements qui étaient en leur possession ont été récupérés, a indiqué hier jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Le campement qui servait d'abri pour ce groupuscule terroriste, lors de l'exécution de son acte abject a été détruit et les équipements qui étaient en sa possession ont été récupérés», lit-on dans le communiqué.

Page 3

**ÉCONOMIE** M. BOUCHOUAREB :  
Le taux d'intérêt du crédit à la consommation sera «très faible»

Page 4

**SANTÉ** M. BOUDIAF :  
«L'Algérie est prête à prendre en charge tout cas suspect de maladie à virus

Page 4

**TRANSports** M. GHOU :  
«20 aéroports dotés de nouveaux systèmes ILS à partir de 2015...

Page 4

**SANTÉ**  
Au printemps le cerveau opère un vrai nettoyage !

Page 12-13

**TOMBOLA**  
Organisée par  
**DK NEWS**  
La liste des lauréats sera publiée demain

**FOOTBALL**  
(3<sup>e</sup>) MALAWI-ALGÉRIE, DEMAIN À 14H30  
**CAN-2015 (ÉLIMINATOIRES)**  
**Ultime entraînement des Verts aujourd'hui à Blantyre**

Page 21

**MDN**  
**5 Syriens** candidats à l'immigration clandestine arrêtés à Illizi

Page 3

## Météo



### Régions Nord : 26° à Alger

Temps généralement voilé avec développement de foyers orageux vers les régions de l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 20/30 km/h. La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé excepté les régions de Sud-Ouest et le Nord Sahara où on notera un temps voilé avec foyers orageux isolés. Les vents seront modérés, 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

## URBANISME

### Tebboune demain à la Grande mosquée d'Alger

Le ministre de l'habitat et de l'urbanisme, M. Abdellah Djeboune, effectuera demain samedi 11 octobre une visite de travail et d'inspection au chantier de la Grande mosquée d'Alger.



## TRAVAUX PUBLICS

### Kadi dimanche à Tizi Ouzou

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera dimanche 12 octobre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



### CE MATIN À L'HÔTEL RIADH

### Université d'été du MPA

L'ouverture de la deuxième université d'été du Mouvement populaire algérien (MPA) aura lieu ce matin à 9h à l'hôtel Riadh, Sidi Fredj.



### FRONT EL-ADALA

### Réunion samedi des présidents des bureaux de wilayas



Le président du Front El-Adala, cheikh Abdallah Djaballah, présidera demain samedi 11 octobre à 10h au siège national du parti la rencontre nationale des présidents des bureaux de wilayas.

### DU 7 AU 9 NOVEMBRE À L'AURASSI

### Congrès international de cardiologie

La Société algérienne de cardiologie organise les 7, 8 et 9 novembre à l'hôtel El Aurassi, un congrès international de cardiologie, en présence de 1000 participants. Plus de 25 invités étrangers de France, Belgique, Tunisie, Inde et Liban ont confirmé leur participation à cette rencontre qui portera entre autres sur la prévention, les nouvelles techniques et la formation médicale continue.



SOCIÉTÉ  
ALGÉRIENNE DE  
CARDIOLOGIE

Max 26 20°  
Oran 25° 19°  
Annaba 28° 20°  
Béjaïa 26° 22°  
Tamanrasset 29° 16°

Max 26 20°  
Oran 25° 19°  
Annaba 28° 20°  
Béjaïa 26° 22°  
Tamanrasset 29° 16°

## Horaires des prières

Vendredi 15 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:25
Dohr	12:38
Asr	15:49
Maghreb	18:22
Isha	19:40



### DEMAIN AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «La politique nationale de promotion et de protection de la famille: cadre juridique et mesures prises»

Mme Ladjel Khedidja, directrice générale de la Famille, de la Condition de la Femme et de la Cohésion sociale au ministère de la Solidarité nationale, sera l'invitée du Forum de DK News demain samedi 11 octobre 2014 à 10h30 pour une conférence-débat sous le thème «La politique nationale dans le domaine de la promotion et la protection de la famille : cadre juridique et mesures prises». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



### DEMAIN AU PARC DE BEN AKOUN

### Exposition de la mémoire

Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, procédera demain samedi 11 octobre à partir de 8h30, au parc de Ben-Aknoun, à l'inauguration de l'exposition de la mémoire.



### Zitouni dimanche à Tissemsilt

Pour ailleurs, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, effectuera dimanche 12 octobre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt

### TRAFIGUANTS DE FAUX DIPLOMES SOUS LES VERROUS



### CE MATIN AU SIÈGE DU PT

### Session ordinaire de l'EITP

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, présentera ce matin à 10h au siège du parti sis à El Harrach (Alger), le rapport d'ouverture de la session ordinaire de la coordination internationale de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EITP).



### AUJOURD'HUI ET DEMAIN À TIPASA

### Assemblée plénière de Joussour



Après 5 ans d'existence en Algérie, le programme concerté pluri-acteurs «Joussour» entame sa seconde phase 2013-2015. Porté par le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant NADA en partenariat avec l'ONG garante CFSI (Comité français de solidarité internationale), «Joussour» œuvre pour l'enfance et la jeunesse en mobilisant tous les acteurs en lien avec la question, de manière directe ou à travers ses membres. Il vise à renforcer l'action associative, à consolider le dialogue associations-pouvoirs publics et à améliorer le service aux populations. Dans ce cadre, le PCPA Algérie-Joussour organise son assemblée plénière aujourd'hui et demain à partir de 10h au niveau de l'hôtel Matarès (Tipasa), en présence de l'ensemble de ses membres et des représentants des pouvoirs publics.

### COA

### Célébration de la 1<sup>re</sup> participation algérienne aux JO de Tokyo

Le Comité olympique algérien célébrera demain samedi 11 octobre à partir de 9h45 en son siège sis à Ben Aknoun, le 50<sup>e</sup> anniversaire de la première participation algérienne aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964.



### CARREFOUR DES ARTISTES

### Soirée chaâbi

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce soir à partir de 20h30 au Carrefour des artistes (La Pécherie, Alger), une soirée chaâbi qui sera animée par l'artiste Mohamed Hamline.

### DU 11 AU 13 OCTOBRE

### Salon philatélique International d'Alger

La 3<sup>e</sup> édition du salon philatélique International d'Alger (Sphinteral 2014) se déroulera du 11 au 13 octobre au centre culturel Mustapha Kateb sis 5, Rue Didouche Mourad, Alger.

# AFFAIRE GOURDEL

## Le campement du groupuscule terroriste détruit et des équipements récupérés (MDN)

Le campement qui servait d'abri au groupe de terroristes lors de l'exécution en septembre de l'otage français, Hervé Gourdel, a été détruit et les équipements qui étaient en leur possession ont été récupérés, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Le campement qui servait d'abri pour ce groupuscule terroriste, lors de l'exécution de son acte abject a été détruit et les équipements qui étaient en sa possession ont été récupérés», lit-on dans le communiqué.

Une opération de recherche et de ratissage de «grande envergure» a été engagée par l'Armée nationale populaire



(ANP), suite à l'enlèvement, du ressortissant français, le 21 septembre, en «déployant tous les moyens nécessaires afin de retrouver et neutraliser le groupe terroriste qui a commis cet acte odieux», a rappelé la même source.

● Dans sa première phase, cette opération a permis aux Forces de l'ANP

de trouver l'endroit où l'enlèvement du ressortissant français a eu lieu, sur les hauteurs du mont Djurdjura, dans la wilaya de Tizi Ouzou», a-t-on ajouté.

L'ANP a réitéré sa détermination et sa volonté de poursuivre ces «criminels» jusqu'à leur élimination totale, et précisé que l'opération de recherche et de ratissage était toujours en cours.

### LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION

## Cinq Syriens clandestins arrêtés à Illizi

Cinq candidats à l'immigration clandestine de nationalité syrienne ont été arrêtés jeudi près de la localité de Debdeb (W. Illizi/IVe Région militaire) par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, un détachement des forces de l'ANP a réussi, lors d'une embuscade tendue hier 9 octobre 2014 à minuit, près de la localité frontalière de Debdeb, wilaya d'Illizi/IVe Région militaire, à arrêter cinq

(5) candidats à l'immigration clandestine de nationalité syrienne», précise la même source.

● «De plus une quantité de carburant estimée à 200 litres a été saisie hier mercredi 8 octobre 2014 dans la même localité», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, un autre détachement a réussi le mardi 7 octobre 2014, suite à une patrouille de reconnaissance près de la localité frontalière de Taleb Larbi, wilaya d'El-Oued, à saisir une quantité de carburant s'élevant à 1.400 litres destinée à la contrebande, conclut le communiqué du MDN.

### CHU DE BLIDA

## Le service de chirurgie récompensé en France

Par Sonia Belaïdi

Le service de chirurgie du CHU de Blida que dirige le Pr Si-Ahmed El-Mahdi, vient de se voir décerner la distinction de «meilleure communication scientifique» lors du 116<sup>e</sup> Congrès français de chirurgie qui s'est déroulé dernièrement, à Paris (France), a indiqué, le Pr El Mahdi Si Ahmed, chef de service chirurgie au CHU Frantz Fanon, de Blida. Le spécialiste a expliqué que l'interruption de la vascularisation intestinale entraîne une ischémie dont l'infarctus mésentérique est la forme la plus sévère. L'ischémie d'installation brutale entraîne la nécrose d'un segment intestinal rapidement irréversible et il s'agit d'une urgence mé-



dico-chirurgicale, a-t-il ajouté.

Les signes cliniques sont souvent trompeurs et seule une artéiographie faite en urgence en permettra le diagnostic de certitude (mais cet examen est difficile à mettre en œuvre en urgence).

En général, l'infarctus mésentérique survient chez des

sujets d'âge moyen de 65 ans, ayant le plus souvent des antécédents vasculaires, cardiaques ou thrombo-emboliques.

Ce congrès, événement incontournable en chirurgie viscérale et digestive a réuni près de 2000 chirurgiens, 26 sociétés savantes avec 459 communications sélection-

nées, 2 rapports de synthèse et 106 posters.

Les travaux des chirurgiens de Blida, présenté par le Dr El-Mokretar Faouzi relate pour la 1<sup>re</sup> fois, un traitement de l'infarctus intestinal par thrombolysé (liquéfaction du caillot) à l'instar de la thrombolysé dans l'infarctus du cœur ou du cerveau (AVC).

Pour le chef de service, cette innovation thérapeutique prometteuse, apporte une réelle avancée dans la prise en charge thérapeutique de cette grave affection dans la mesure où elle sauve l'intestin et donc la vie du patient, particulièrement dans les infarctus massifs.

«Elle est surtout innovante dans les infarctus d'origine artérielle lorsqu'ils sont vus précocelement», a-t-il dit.

## Inhumation du moudjahid Bachir Nour à El-Bayadh

Le moudjahid Bachir Nour, décédé mercredi à l'âge de 86 ans, a été inhumé hier au cimetière «Sidi Ahmed» à El-Bayadh, en présence d'une foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage, à leur tête le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

En marge des obsèques, le ministre des Moudjahidines a évoqué la bravoure et les valeurs du défunt, soulignant que les moudjahidines de la trempe de feu Bachir Nour ont tout donné à leur pays et aux leurs, et qu'il appartient à la génération postindépendance de prendre le relais et de porter le message de fidélité au serment fait aux chouhada et aux moudjahidines, pour l'édification d'une Algérie prospère. «L'écriture de l'histoire est une œuvre qui se poursuit d'une génération à une autre», a affirmé M. Zitouni appelant la nouvelle génération à être les dignes héritiers de leurs aînés.

● Le défunt Moudjahid Bachir Nour, décédé mercredi après-midi à l'hôpital de Bougrot (El-Bayadh), des suites d'une longue maladie, est considéré comme une des figures de proue de la Révolution dans la région.

Il a rejoint les rangs de l'ALN en 1956, dans la zone 2 (El-Bayadh) de la Wilaya V historique et a pris part à plusieurs batailles, dont celles de Chouabir, Boussemghoune et El-Kheneg Lakehal, qui lui ont valu de gravir les échelons dans la hiérarchie pour devenir, en 1960, commandant d'une division aux frontières Ouest du pays avec le grade de capitaine.

Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité dont celles de coordinateur de la Kasma FLN, président de l'APC d'El-Bayadh de 1974 à 1989 et secrétaire de wilaya de l'Organisation des moudjahidines pendant plus de 10 ans.

### ONM

## Le moudjahid Bachir Nour, une figure de proue de la Révolution

L'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) a affirmé que le moudjahid Bachir Nour, décédé mercredi à El-Bayadh à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie, était un des dirigeants ayant réalisé «de grands exploits» durant la glorieuse Révolution.

Bachir Nour, qui a occupé à El-Bayadh le poste de secrétaire de wilaya des moudjahidines pendant plus de 10 ans, est considéré comme une des figures de proue de la Révolution dans l'ouest du pays et l'un de ses éminents dirigeants», a indiqué l'ONM dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt soulignant qu'il était «un des premiers à rejoindre les rangs de l'ALN, dans la zone 2 (El-Bayadh) de la Wilaya V historique».

Le défunt a «réalisé de grands exploits au champs de bataille qui lui ont valu de commander la division 1 de l'ALN aux frontières ouest du pays», a affirmé l'ONM.

Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité dont président de l'APC d'El-Bayadh et secrétaire de wilaya des moudjahidines dans la même wilaya, ajoute l'ONM.

APS

## TRANSPORTS

**20 aéroports dotés de nouveaux systèmes ILS à partir de 2015...**

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé hier à Alger qu'à partir de 2015, une vingtaine d'aéroports seront dotés de systèmes d'atterrissement aux instruments (ILS), qui assureront un atterrissage sûr aux avions.

L'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA) procédera fin octobre à la signature des contrats pour l'acquisition de ces systèmes puis à leur installation, début 2015, au niveau des aéroports

concernés. Il s'agit de 16 aéroports internationaux et 4 nationaux sur un total de 36 aéroports exploités dans la navigation aérienne civile, a indiqué M. Ghoul, soulignant que les aéroports restants seront équipés avec ces systèmes durant les quelques années à venir. L'ILS est un système d'aide à l'atterrissement des appareils, en les informant des angles menant à la piste d'atterrissement. Cette opération vient s'ajouter aux nombreux projets que l'ENNA compte réaliser en vue d'améliorer la sécurité aérienne en Algérie.

Il est également question de la création de cinq tours de contrôle aérien, d'un centre régional de contrôle aérien à Tamanrasset, d'un laboratoire d'inspection, quatre stations principales de radars, 10 stations secondaires de radars et six stations de contrôle automatique.

A une question sur la décentralisation de la gestion des aéroports régionaux, M. Ghoul a affirmé que plusieurs réformes seront engagées dans le domaine de l'organisation de l'espace aérien, à travers l'actualisation et la révision, à partir de 2015, de plusieurs décrets exécutifs.

Il s'agit de la révision des décrets exécutifs n°173-87, 174-87 et 175-87 du 11 août 1987 portant création des établissements de gestion des services aéroportuaires (EGSA) d'Alger, d'Oran et de Constantine, a-t-il dit. En vertu de ces décrets, l'EGSA d'Alger est chargé de la gestion de 17 aéroports du centre du pays, celui d'Oran gère 11 aéroports de l'ouest du pays, tandis que celui de Constantine sera chargé de 7 aéroports de l'est du pays.

A une question sur les résultats de l'enquête approfondie sur Air Algérie menée par l'Inspection générale du ministère des transports, M. Ghoul a annoncé que le rapport préliminaire est en cours de finalisation et sera remis prochainement au Premier ministre, refusant de dévoiler sa teneur.

Les compagnies Air Algérie et Tassili Airlines seront accompagnées dans le cadre d'une stratégie qui est à même d'assurer la protection et la promotion de ces deux sociétés et d'améliorer la qualité de leurs prestations.

**...réunion de coordination multisectorielle prochainement contre les accidents de la route**

Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul, a annoncé jeudi la tenue prochaine d'une réunion de coordination regroupant plusieurs secteurs afin d'examiner les causes de la hausse des accidents de la route en Algérie et de prendre, ainsi, les mesures nécessaires pour limiter l'ampleur de ce phénomène.

Cette réunion va regrouper des responsables et experts des ministères, respectivement, des Transports, de l'Intérieur et collectivités locales, des Travaux publics et de la Défense nationale ainsi que les services de la gendarmerie et de la sécurité nationale, a précisé le ministre en marge d'une séance plénière réservée aux questions orales du Conseil de la nation.

Des mesures répressives devraient être prises à l'issue de cette rencontre afin de mieux lutter contre les accidents de la route qui ont augmenté «d'une manière terrifiante», a déploré le ministre. D'où la nécessité de coordonner entre tous les secteurs concernés, a-t-il poursuivi.

L'année 2013 a enregistré 42.864 accidents de la route qui ont fait 4.540 morts et 58.269 blessés, classant l'Algérie parmi les premiers pays au monde qui connaissent le plus grand nombre d'accidents routiers.

Quant aux pertes matérielles et financières, elles sont estimées à plus de 100 milliards DA par an.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que son secteur se prépare à la mise en place du permis biométrique en collaboration avec le ministère de l'Intérieur lequel est chargé de l'élaboration de banques de données relatives à la carte grise, aux permis de conduire et aux infractions, et ce, comme étape nécessaire avant le lancement de ce nouveau permis.

**LE MINISTRE DE LA SANTÉ :  
l'Algérie est prête à prendre en charge tout cas suspect de maladie à virus**

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que ses services étaient «entièrement prêts» à prendre en charge tout cas suspect de maladie infectieuse identifié, grâce à l'activation du «dispositif d'alerte».

Répondant à la question orale d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises par le ministère de la Santé pour faire face aux épidémies apparues dans certains pays (Ebola, Corona), M. Boudiaf a présenté la politique de son département qui a déjà eu, a-t-il rappelé, à parer à la propagation de certaines maladies à virus grâce à



l'activation du dispositif d'alerte mis en place en 2006. Soulignant qu'aucun cas de contamination par le virus Ebola n'a été enregistré en Algérie, le ministre a précisé que le dispositif d'alerte a été renforcé au niveau des ports, des aéroports et des frontières.

Il a ajouté que «sur instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal, et à l'occasion du retour des

hadjis algériens des Lieux saints, des unités médicales ont été installées au niveau des aéroports, affirmant que les décès enregistrés parmi les pèlerins ne sont pas dus à une maladie virale.

Le ministre de la Santé a en outre indiqué que le dispositif d'alerte prévoit une série de mesures dont notamment la publication d'informations relatives à toute maladie virale suivant les instructions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le ministre a rappelé que ce système a été activé en 2009 pour faire face à la grippe porcine et au coronavirus en 2013.

M. Boudiaf a annoncé par ailleurs le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière à partir du 14 octobre, affirmant que les vaccins sont disponibles dans toutes les structures sanitaires et les pharmacies.

**LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES L'A ANNONCÉ  
Création prochaine d'un laboratoire de métrologie pour la protection du consommateur...**

Un laboratoire national de métrologie sera mis en place prochainement pour assurer une plus grande protection du consommateur et de l'économie nationale, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

Intervenant lors de la 18<sup>e</sup> Journée nationale de la métrologie, le ministre a annoncé ce projet en réitérant l'engagement des pouvoirs publics à asseoir un dispositif national de métrologie «moderne, efficace et performant», visant à protéger l'économie nationale et à se mettre au service du bien-être du consommateur.

En effet, a-t-il expliqué, la métrologie permet aux entreprises une évaluation rigoureuse de la conformité des produits aux normes, garantit la loyauté des transactions, veille à la qualité des produits et des services et, par conséquent, augmente le niveau de protection du consommateur et de l'économie nationale.

Pour cela, le ministère de l'Industrie et des mines a engagé, depuis le quinquennat écoulé, plusieurs actions parmi lesquelles la construction de 25 nouvelles antennes locales de l'Office national de métrologie légale (ONML), dont 19 sont opérationnelles, tandis que les six (6) autres le seront en 2015.



Pour sa part, le directeur de l'ONML, M. Rabah Messili, a fait savoir qu'en plus de la création d'un laboratoire national de métrologie, il est également prévu la création d'une école de métrologie dont le rôle sera d'assurer le développement des capacités nationales de prestations métrologiques ainsi que la formation qui demeure, selon lui, le seul garant pour la pérennité du système national de métrologie.

Célébrée sous le thème «assurance qualité et garantie publique», la 18<sup>e</sup> Journée nationale de la métrologie a connu la participation de plusieurs experts représentant différents secteurs et la participation d'organismes en lien avec le domaine de la métrologie tels l'Institut algérien de normalisation, (Inanor) et l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac).

Au cœur de la nouvelle stratégie industrielle nationale, la métrologie est l'un des instruments de l'Etat pour l'accomplissement de son rôle de garant des transactions commerciales, de protection de l'environnement, des intérêts matériels, de la santé et de la sécurité du citoyen.

**...le taux d'intérêt du crédit à la consommation sera «très faible»**

Le taux d'intérêt applicable au crédit à la consommation dont la réintroduction est prévue pour 2015 sera «très faible», a annoncé, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

S'exprimant en marge de la 18<sup>e</sup> Journée nationale de la métrologie, le ministre a déclaré que si le gouvernement a décidé du retour du crédit à la consommation, «c'est pour alléger ce que vit le consommateur au quotidien, donc vous pensez bien que le taux d'intérêt sera très faible». Le retour du crédit à la consommation dès 2015 avait été décidé en février

dernier dans le cadre de la tripartite afin d'encourager la production nationale, améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et contribuer à réduire la facture des importations.

Accordé par un établissement de financement, ce type de crédit bénéficiera aux ménages pour leur permettre de financer leurs achats de biens à usage domestique mais à condition qu'ils soient issus de la production nationale tels que les produits électroménagers, électroniques, les articles d'aménagement et des matériaux de construction.

## PARLEMENT

## La ministre du Tourisme souligne l'importance du partenariat international pour améliorer les prestations

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a souligné hier à Alger l'importance de conclure des conventions de partenariat avec les différentes chaînes hôtelières internationales pour tirer profit de leurs expériences afin d'améliorer les prestations touristiques en Algérie.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que le partenariat avec ces chaînes hôtelières s'inscrit dans le cadre du programme du secteur visant à améliorer les offres



touristiques et à tirer profit de leurs expériences pour l'amélioration de prestations et de la gestion et la qualification des ressources humaines.

Dans le même contexte, Mme Zerhouni a rappelé les réalisations accomplies dans ce cadre pour promouvoir ce partenariat, indiquant que 21 établissements hôteliers ont conclu à ce jour des conventions avec plusieurs chaînes hôtelières interna-

tionales ajoutant que ce chiffre est "appelé à augmenter".

Concernant l'appui à l'investissement dans le secteur touristique, la ministre a évoqué les mesures prises pour impulser l'investissement touristique relevant que 817 projets touristiques inscrits sont susceptibles de créer "plus de 99.000 nouveaux lits".

Parmi les projets inscrits, elle a indiqué que 392 projets

en cours de réalisation sont à même de créer plus de 45000 lits et que 30 autres projets touristiques à même de créer 2713 lits ont été achevés et Un guide d'investissement touristique a été élaboré pour informer les investisseurs des mesures prises pour faciliter la réalisation des projets, a précisé la ministre qui a rappelé que des conventions ont été conclues avec plusieurs banques publiques et privées pour faciliter l'accès aux crédits.

Des plans d'aménagement de quinze (15) zones d'expansion touristique ont été adoptés récemment outre l'entame de l'élaboration de 20 plans d'aménagement touristique de wilayas.

Par ailleurs, la ministre a estimé nécessaire de hisser le niveau de la formation pour améliorer les prestations touristiques indiquant que vingt (20) instituts de formation touristique seront réalisés en Algérie d'ici 2020.

## NECIB À MASCARA

## Respecter les délais de réalisation des projets

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a insisté, mercredi soir à Mascara, sur la nécessité de respecter les délais de réalisation des projets.

En inspectant l'état d'avancement des travaux d'alimentation de onze (11) communes de la wilaya en eau potable à partir du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et de la station de dessalement de l'eau de mer de la Macta (Oran), le ministre a mis l'accent sur la nécessité de respecter les engagements pris avec la Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa visite dans la wilaya de Mascara début janvier dernier, portant sur la réduction de la durée de réalisation de 24 à 18 mois.

M. Necib a également donné des instructions pour l'application de solutions techniques au problème du passage d'une conduite au nord de la wilaya à travers la Sébka en utilisant des canalisations en acier résistant à la salinité à même d'épargner la révision des études et des plans, d'accélérer les travaux et d'éviter tout retard. Le ministre a reçu des explications sur le projet d'alimentation de 11 com-



munes du nord et du centre de la wilaya en eau potable par un quota de 122.000 mètres cubes/jour. Une enveloppe de 10,8 milliards DA a été consacrée à ce projet, a-t-on rappelé. Il est attendu la réception d'une partie de ce projet touchant la commune de Mohammadia et les communes limítrophes à courant de la saison estivale prochaine pour pouvoir procéder à l'exploitation de 25.000 m<sup>3</sup>/j d'eau potable.

Sur le site de réalisation d'une station d'épuration et de traitement des eaux usées à Mohammadia, dont le taux d'avancement des travaux est

de 18%, une année après le lancement du projet, le ministre a instruit les entreprises concernées à rattraper le retard accusé.

Il a insisté sur l'achèvement, au mois de juillet prochain, de ce projet, auquel a été consacrée une enveloppe de 1,8 milliard DA, afin de fournir près de 14.000 m<sup>3</sup>/j d'eau pour l'irrigation.

M. Hocine Necib s'est également, quant au même site, des travaux de réaménagement du périmètre irrigué de la plaine Hebra doté d'une enveloppe de 11,8 milliards DA, appartenant à davantage d'intérêt pour la qualité

des travaux et le respect des délais de réalisation, pour sa réception le plus tôt possible afin de fournir de l'eau d'irrigation à 9971 hectares réservés notamment à l'agriculture qui doit être valorisée. Le ministre a, en outre, écouté les préoccupations d'agriculteurs de la plaine qui ont demandé la réalisation d'une adduction d'eau du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug afin d'éviter la déperdition d'eau destinée à l'irrigation, ainsi que l'accélération de l'étude portant sur le barrage de trois oueds dans la région d'Aïn Fekkane en vue de renforcer la capacité de stockage de la wilaya et la maintenance des équipements du barrage de Fergoug.

Le ministre des Ressources en eau a poursuivi, hier, sa visite entamée mercredi soir dans la wilaya de Mascara, par l'inspection de projets relevant de son secteur, notamment ceux de réalisation du barrage de «Oued Tah» dans la commune de Ain Frah, de désenvasement du barrage de Bouhanifia et d'irrigation du périmètre de la plaine de Ghiriss à partir du barrage de Ouizert.

## Arrivée à Alger du premier groupe de hadjis algériens des Lieux saints de l'islam

Le premier groupe de hadjis algériens (250), en provenance des Lieux saints de l'Islam, est arrivé mercredi soir à l'aéroport international d'Alger «Houari Boumediène» dans de bonnes conditions, a constaté l'APS sur place. Une équipe a été chargée du contrôle sanitaire des voyageurs au niveau de l'aéroport international d'Alger dans le cadre du dispositif mis en place au niveau des postes-frontières du pays par le ministère de la Santé, a indiqué le chef de contrôle sanitaire au niveau de l'aéroport d'Alger, Hahad Amrouche.

«Mis à part deux hadjis souffrant d'épuisement aucun cas suspect de coronavirus ou Ebola n'a été enregistré», a affirmé le docteur Hahad. Plusieurs pèlerins ont exprimé leur «satisfactions» quant au dispositif d'accueil mis en place au niveau de l'aéroport. «La mission algérienne chargée de l'encadrement des hadjis algériens aux Lieux saints de l'Islam n'a ménagé aucun effort pour veiller au bien-être des pèlerins», a dit, dans ce contexte, Mme Mounia Djebbari.

Pour sa part, M. Moussa Boukadaoum

a souligné «le bon encadrement sanitaire assuré par la mission algérienne». Quant à M. Abdenacer Kaddour, il a reconnu que la prise en charge des pèlerins algériens a connu une amélioration considérable par rapport aux précédentes années».

Plusieurs pèlerins se sont félicités de la mise en œuvre du dispositif sanitaire préventif mis en place à l'aéroport par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

## HYGIÈNE HOSPITALIÈRE Des spécialistes recommandent la création d'une société algérienne de stérilisation

La création d'une société algérienne de stérilisation a été recommandée hier à Alger par des spécialistes qui ont souligné l'impact de cette spécialité sur la santé du malade dans un contexte national marqué par des risques sanitaires importants, conjugué aux épidémies évoluant à l'échelle mondiale. La mise en place d'une société algérienne de stérilisation permettrait d'en-cadrer cette activité et participerait à l'élaboration de sa réglementation, a expliqué à l'APS le Pr Houari Abed, ex-pharmacien en chef à l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Partenariat) d'Alger, en marge de la Journée internationale d'hygiène hospitalière, organisée par Nosoclean, une société algérienne spécialisée en produits d'hygiène et de désinfection.

Le Pr Abed a expliqué qu'un tel cadre pourrait servir l'hygiène des hôpitaux et la bonne prise en charge des malades.

De son côté, le Dr Mohamed Hamlaoui a indiqué que la mise en place d'une société savante devrait permettre l'élaboration d'un programme scientifique dans le domaine de la formation et la définition d'objectifs clairs.

Intervenant sur le thème «Réflexions et perspectives de la stérilisation à l'hôpital», le Dr Nafissa Timsiliane a relevé l'absence d'espaces conformes au niveau des structures hospitalières, appelant à la promotion de la culture de stérilisation en vue d'une meilleure prise en charge des malades.

Elle a fait part, à ce propos, de la programmation continue d'ateliers de formation au profit du personnel hospitalier dans plusieurs établissements de santé à travers le pays.

## APN

## Le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire examiné par la commission des Affaires juridiques

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a achevé mercredi ses travaux par l'examen des dispositions du projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Les membres de la commission ont examiné, lors de cette réunion présidée par Amar Djilani, les dispositions du projet de loi qui compte 16 articles relatifs aux mécanismes juridiques de protection de l'enfant et de la famille. La commission s'était réunie mardi pour auditionner le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh qui a présenté un exposé sur ce projet de loi visant à «protéger les femmes divorcées et celles qui ont la garde de leurs enfants et qui ne perçoivent pas de pension alimentaire, en raison du refus ou de l'incapacité du mari de la payer».

APS

**ALGÉRIE - FRANCE**  
**Le cap à maintenir**


Maître Lasbeur

## CEM

Une histoire commune particulière, des accords pour un parcours qui à l'évidence n'est plus commun mais différencié et qui organisent des relations bilatérales qui n'évacuent pas ce que toute cette histoire a engendré. Ces accords sont signés par deux Etats souverains qui balisent leurs relations en désignant la coopération mutuellement bénéfique comme cap à maintenir.

Les deux Etats ont défini avec clarté les conditions de circulation et de séjour des citoyens, en élaborant des conventions que leur ratification rend supérieure aux lois internes. La particularité de l'histoire en question a différencié la communauté algérienne par rapport à d'autres dans le sens où la loi qui s'applique aux ressortissants algériens est considérée comme pleine, c'est-à-dire que le code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile ne s'applique pas aux ressortissants algériens, ce que nous a confirmé maître Lasbeur, spécialiste dans la question lors d'un entretien à son bureau de Neuilly : L'article 55 de la Constitution française prévoit que toute convention légalement ratifiée par l'un ou par l'autre pays prime sur le droit interne c'est-à-dire qu'elle a une autorité supérieure sur le droit interne ; donc, par exemple, en matière de délivrance des cartes de séjour, circulation, rétablissement , travail tout ce qui est régi par un accord bilatéral ; le Conseil d'Etat qui est une haute instance, ce n'est pas un 3<sup>e</sup> degré de juridiction, mais c'est la plus haute instance qui statue en matière administrative a décidé que l'accord algéro-français est un accord qui régit de manière complète les ressortissants algériens et on ne peut pas faire application de la loi interne c'est-à-dire le 'Cseda' qui est le code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile.

L'histoire particulière explique que la communauté algérienne soit si importante sur le territoire français et que les Algériens choisissent ce pays pour s'y installer, ou étudier.

L'importance qu'accorde l'Algérie à sa communauté à l'étranger se traduit par la création d'un secrétariat d'Etat (un ministère délégué) à la communauté algérienne.

L'Algérie et la France ne peuvent pas se tourner le dos et ne pourront jamais le faire car d'abord, les deux Etats ont des relations mutuellement bénéfiques, ensuite leur situation géographique en fait des Etats voisins séparés par une frontière liquide, l'Algérie est un des éléments clés de la dimension méditerranéenne de politique de sécurité et de défense de l'UE et de la garantie de la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe en général, de la France en particulier.

Oui, il est une évidence que l'émigration d'aujourd'hui a changé, qu'elle est actuellement universitaire, et que l'Algérie n'a pas renoncé à en bénéficier. Selon Lasbeur il y a en France aujourd'hui plus de 5000 médecins, des centaines de chercheurs et des milliers d'ingénieurs, 5000 médecins ça représente 25% des médecins étrangers en France.

Les relations avec la France en tout domaine, en particulier pour ce qui concerne sa communauté en France (et ailleurs) sont souvent évoquées avec les autorités de celle-ci. Il n'y a pas de zones d'ombre à ce sujet.

## ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

**Réunion prochaine au Portugal de la 8<sup>e</sup> session des ministres des Transports des pays de la Méditerranée occidentale «G 5+5»**

La 8<sup>e</sup> session des ministres des Transports des pays de la Méditerranée occidentale G 5+5 se tiendra les 21 et 22 octobre à Lisbonne (Portugal), en présence du ministre des Transports, Amar Ghoul, qui passera en revue la modernisation des différents moyens de transport, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

La session à laquelle prennent part des ministres des Transports et des experts spécialisés dans les transports multimodaux des différents pays riverains de la Méditerranée constituera une occasion pour présenter le bilan d'activités du groupe depuis la dernière réunion tenue en 2012 à Alger.

Les moyens de renforcer la coopération entre les pays membres et de



stimuler l'échange rentable euro-méditerranéen, figurent également à l'ordre du jour de cette rencontre, ajoute le communiqué. La présidence tournante du groupe assurée les deux dernières années par l'Algérie sera confiée au Portugal.

M. Ghoul axera son intervention sur les efforts consentis par l'Algérie pour développer les infrastructures

de base dans le domaine des transports, à travers les programmes de développement arrêtés dans le cadre du plan national d'aménagement du territoire, en vue de s'adjuger un rôle «efficace» parmi les pays du voisinage en tant que pays pivot en termes d'échanges entre les différents pays de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord.

## ALGÉRIE - GRÈCE

**M. Babès préside à Athènes l'ouverture d'une conférence internationale sur le dialogue social**

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès, a présidé mercredi à Athènes la cérémonie d'ouverture d'une conférence internationale sous le thème: "Dialogue social, relations industrielles et dialogue civil : Quelles solutions et quel rôle pour les CES-IS dans les sociétés en mutation", a indiqué hier un communiqué du conseil.

Lors de cette cérémonie, M. Babès, qui est également président d'honneur de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (ACESIS), était accompagné de l'ambassadeur d'Algérie en Grèce, Tedjini Saïlaouandji, a précisé la même source.

Les travaux ayant trait au dialogue social dans le



cadre de la relance industrielle ont permis à la délégation algérienne, qui a présidé un panel thématique intitulé "Quels sont les derniers changements en cours dans les systèmes d'organisation du travail, de la gestion des entreprises et de la formation", de partager ses expériences propres en matière

de dialogue social inclusif et d'implication des différents acteurs de la société dans le processus de développement, particulièrement, dans le milieu local, selon le communiqué.

En marge de la conférence, M. Babès et son homologue grec ont eu des entretiens portant sur les "voies et moyens pour ren-

forcer les liens de coopération traditionnels existant entre les deux pays". Dans cette perspective, les deux responsables ont procédé à la signature d'un accord de coopération qui viendrait ainsi "traduire cette volonté de faire de leurs institutions respectives un cadre d'exemplarité devant concrétiser cette coopération".

La cérémonie d'ouverture vu la présence du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères grec, Evangelos Venizelos, qui dans son intervention a fait état "des dernières dispositions prises par le gouvernement grec afin de surmonter les implications de la crise qui a fortement endommagé les économies des Etats de l'Europe du Sud, et particulièrement la Grèce", a précisé la même source.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

**L'APN prend part à la 5<sup>e</sup> session ordinaire du Parlement panafricain en Afrique du Sud**

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part du 10 au 24 octobre en cours, aux travaux de la 5<sup>e</sup> session ordinaire du Parlement panafricain (PAP), prévue à Midrand (Afrique du Sud), a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

L'ordre du jour de cette session comprend une séance consacrée aux travaux du Forum parlementaire mondial africain, prévue les jeudi et vendredi prochains et un atelier sur le thème "renforcement de la participation, de la représentation et de l'implication de la femme dans l'éla-

boration des politiques", prévue jeudi prochain. Les travaux seront sanctionnés par une conférence des femmes parlementaires prévue les 17 et 18 octobre.

La délégation algérienne est composée du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) et vice-président de la commission des Droits de l'homme et de la justice au PAP, Mohamed Kidj, outre deux membres permanents au PAP, Habiba Bahloul et Djamel Bouras.

## INFRASTRUCTURES

# La SGP-TP SINTRA restructurée en grands groupes économiques avant fin 2014

Le président du Directoire de la Société de gestion des participations de l'Etat-Tavaux Publics SINTRA (SGP-TP SINTRA), Mohamed Khodja a annoncé, mercredi à Alger, la restructuration avant la fin de l'année de cette société en grands groupes économiques.



Avec un portefeuille de 51 entreprises publiques, la SGP-TP SINTRA a engagé une étude en vue de restructurer ses différentes entreprises en grands groupes économiques capables de gérer la prochaine phase du plan quinquennal 2015-2019, a précisé M. Khodja sans donner le nombre exact des groupes qui seront créés.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la récente décision du gouvernement portant abandon des SGP et leur restructuration en grands groupes économiques et industriels, a souligné le responsable lors du forum du quotidien El-Wassat.

Parmi les entreprises de la SGP-TP SINTRA, 16 sont spécialisées dans les travaux des routes, rails et barrages, 5 chargées de la réalisation des ouvrages d'art et des ponts, 4 pour les travaux maritimes et 16 entreprises régionales spécialisées dans les travaux des routes.

Cette société compte 4 bureaux d'études dans l'engineering des routes, ports et barrages et 5 laboratoires de suivi des travaux. 40 entreprises relevant de la SGP-TP SINTRA sont certifiées ISO, a-t-il souligné.

Les groupes qui seront créés pour suivront la réalisation des programmes d'infrastructures de base engagés durant la période 2010-2014 et entameront de nouveaux projets notamment dans les domaines des

routes et des ouvrages d'art, approuvés par le gouvernement au titre du prochain plan quinquennal et confiés au ministère des travaux publics.

Les capacités nationales (6.800 entreprises publiques et privées dont 500 classées à la catégorie 9, 10.000 travailleurs et 800 ingénieurs d'Etat relevant de la SINTRA) sont à même de réaliser 80% des projets du prochain plan quinquennal dans les délais fixés, notamment en vue de relier l'autoroute aux différents wilayas et de finaliser les travaux des stations services et des centres de péage.

Concernant l'autoroute est-ouest, le responsable a indiqué que sa mise en exploitation a facilité les déplacements aux citoyens, bien qu'elle ne dispose pas encore de toutes les infrastructures nécessaires.

Il a, d'autre part, expliqué la détérioration rapide des tronçons Lakhdar-Bouira et Blida-Chiffa par leur réalisation sur le tracé de l'ancienne route construite il y a 25 ans ajoutant que ces deux tronçons faisaient l'objet de travaux de réaménagement.

Quant aux disparités entre les salaires des travailleurs algériens et étrangers du secteur des travaux publics, M. Khodja a indiqué que «les autorités sont conscientes de ce problème et comptent y remédier durant les cinq prochaines années, en veillant à évaluer les salaires en fonction de la

qualité des travaux réalisés».

Concernant la résiliation de contrat du groupe japonais «Cojaal» chargé de réaliser le tronçon Est de l'autoroute, M. Khoudja a assuré que les travaux au niveau de ce tronçon seront finalisés grâce aux potentialités nationales associées à l'expertise internationale présente en Algérie.

A une question sur les embouteillages qui caractérisent les rues d'Alger et les grandes villes, l'intervenant a souligné que «plusieurs secteurs doivent intervenir pour trouver les solutions adéquates, dont certaines ont déjà été cristallisées à l'instar des transports publics (métro, tramway, transport urbain et semi urbain)».

Les entreprises relevant de la SGP-TP SINTRA ont entrepris des partenariats avec des sociétés étrangères du Portugal, de France, de Belgique et d'Italie notamment pour la réalisation de ports, de ponts et de trémies, conformément à la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie.

La SGP-TP SINTRA avait bénéficié en 2010 de 112 milliards DA du trésor public pour le remboursement de sa dette et l'acquisition de matériel outre le lancement de nouveaux investissements et la formation des ressources humaines.

## AQUACULTURE Hausse remarquable de la production aquacole à Batna

La production de poisson d'eau douce enregistre, avec 25,8 tonnes pêchées au premier semestre 2014, a considérablement augmenté par rapport aux deux années précédentes, a indiqué hier à l'APS le responsable de la station de pêche de Batna, Aissa Mechernane.

La production aquacole n'était, en effet, que de 11,4 tonnes en 2012 et de 11,01 tonnes en 2013, a rappelé le responsable de cette station rattachée à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Sétif.

Selon M. Mechernane, cette hausse de la production est « principalement due aux lâchers d'alevins effectués dans le plan d'eau du barrage de Koudiat Medoua ».

Les performances de la pêche continentale devraient connaître, dans la wilaya de Batna, en termes de niveaux de production, une « importante évolution » à la faveur du recensement de 5 retenues collinaires, retenues parmi une quinzaine de bassins et de plans d'eau douce susceptibles d'être ensemencés prochainement en alevins et confiés à de jeunes promoteurs dans le cadre des dispositifs de soutien de l'Etat à l'emploi, a précisé le même responsable.

M. Mechernane a souligné que cette opération, en cours de préparation, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant le développement de l'aquaculture qui offre des perspectives « prometteuses » dans cette wilaya.

Des efforts sont également menés en direction des agriculteurs pour leur intégration dans le domaine de l'aquaculture à travers l'organisation de sessions de formation et de vulgarisation, selon la même source. Le responsable de la station de pêche a encore fait savoir que des journées d'information sur le développement de l'aquaculture seront organisées le mois prochain pour orienter et encourager les porteurs de projets dans ce domaine qui peut constituer un levier supplémentaire pour le développement socioéconomique de la région.

## Quinze nouveaux projets d'investissement à Illizi par le biais de l'ANDI

Quinze (15) nouveaux projets d'investissement ont été déposés, depuis janvier 2014, au niveau du guichet unique décentralisé relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) à Illizi, a-t-on appris hier de cet organisme.

Traités dans leur ensemble, ces dossiers d'investissement concernent divers segments d'activités, notamment le transport de voyageurs et de marchandises (7 projets), les travaux publics (6), et les autres dans le tourisme, a précisé le directeur du guichet unique.

M. Degheb Mustapha a fait état, cependant, d'une baisse du nombre de dossiers d'investissement, comparativement à l'année 2013, en dépit des campagnes de sensibilisation et d'information menées en coordination avec le centre de facilitation.

Il a, à ce titre, exhorté les jeunes à se rapprocher de l'ANDI pour bénéficier des facilités d'investissement préconisées par l'Etat et monter leurs propres entreprises, à même de contribuer au développement de la région et de l'économie nationale. La wilaya d'Illizi a enregistré, dans ce cadre, le lancement de deux projets d'une laiterie au chef lieu de wilaya, avec une capacité de production de 50.000 litres/jour, et d'un hôtel de 30 chambres à Djanet.

Ces projets devront générer, une fois opérationnels, de nombreux emplois, permanents et temporaires, et insuffler une dynamique à la cadence du développement local.

APS

## ENVIRONNEMENT

## Sonatrach projette un centre d'observation à Skikda

Le groupe Sonatrach procédera, dès le début de l'année prochaine, au lancement d'une étude pour la réalisation du premier centre algérien d'observation de l'environnement, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de la zone industrielle de Skikda, Abdelhafid Djemai.

Ce centre permettra de contrôler les émanations de gaz provenant des unités de production et de réduire les effets de la pollution dans la zone industrielle, selon ce responsable qui a ajouté que les fonds nécessaires à la réalisation de

ce projet ont été mobilisés. Sonatrach a elle-même pris en charge le problème de la réduction de la pollution pour «rassurer les citoyens et promouvoir son image d'entreprise citoyenne», a ajouté M. Djemai, affirmant que le centre sera opérationnel en 2017. Par ailleurs, Sonatrach s'est attelée depuis plusieurs années à réduire les émanations de gaz polluant l'atmosphère et la couche d'ozone, en retirant les unités vieillies et en installant des filtres «amis de l'environnement», a encore indiqué le même responsable.

## APICULTURE

## Hausse importante de la production de miel pur à Oum El-Bouaghi

La production de miel pur a connu, cette année dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, une «hausse importante» par rapport à 2013, passant de 118 à 144,62 quintaux, a indiqué mercredi à l'APS le directeur des services agricoles, Brahim Gridi.

Ce responsable a attribué cette augmentation de la production aux «excellentes» conditions météorologiques qui ont prévalu dans cette wilaya, notamment durant le printemps dernier, fa-

vorisant une «abondance de flore mellifère».

Cette flore, si elle n'a pas permis d'atteindre la production record de 2009 (153 quintaux), n'en a pas moins favorisé une excellente qualité du produit aux vertus nutritives et thérapeutiques avérées, a souligné M. Gridi.

Le même responsable a également précisé que le nombre d'apiculteurs s'est notamment accru, passant de 233 éleveurs en 2011 à 269 actuelle-

ment, notamment dans les zones les plus productives comme Ouled Gacem, près d'Aïn M'lila.

L'objectif aujourd'hui, a encore ajouté le directeur des services agricoles, est de développer davantage l'apiculture, en se fondant sur le potentiel apprécié de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, afin d'en faire un levier supplémentaire pour le développement économique de la région.

## EL TARF

### Saisie de près de 10.000 litres de carburant destiné à la contrebande

Un volume de 9.200 litres de carburant destiné à la contrebande a été saisi, durant la semaine en cours à El Tarf, par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations, les éléments de ce corps ont intercepté, sur la RN44, une camionnette dont les deux occupants tentaient de faire passer frauduleusement cette marchandise de l'autre côté de la frontière est, a-t-on ajouté de même source. Les trafiquants, âgés tous deux d'une trentaine d'années, ont été arrêtés et sont poursuivis pour tentative de contrebande, a-t-on également indiqué, rappelant que 24 affaires liées au trafic de carburant ont été traitées depuis janvier dernier à El Tarf, impliquant 16 individus dont 7 ont été placés sous mandat dépot. Ces 24 affaires ont donné lieu à la saisie, en plus des 9.200 litres récupérés la semaine dernière, quelque 3.000 litres de carburant ainsi que 14 baudets ayant servi au transport des fûts et autres jerricans, le tout pour une valeur totale estimée à plus de 1,3 millions de dinars.

## M'SILA

### Les affaires de vol de bétail en hausse

Les affaires liées aux vols de bétail sont en hausse dans la wilaya de M'sila où 28 affaires ont été enregistrées au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, contre 20 durant la même période de l'année dernière, a indiqué mercredi le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mohamed-Bachir Moulay. Le traitement de ces affaires ayant porté sur le vol de 2.298 têtes a permis la récupération de 1.531 bêtes et l'arrestation de 26 personnes dont 20 ont été écrasées et 6 autres placées sous contrôle judiciaire, a précisé le même officier. Durant la période des fêtes de l'Aïd El Adha, pourtant propice à ce type de délinquance, aucun cas de vol de bétail n'a été enregistré dans la wilaya de M'sila en raison de la présence permanente des gendarmes sur le terrain, a encore indiqué le commandant du groupement territorial, soulignant que la plupart des affaires ont pu être traitées grâce à l'utilisation de la ligne verte.

## GENDARMERIE NATIONALE

### Accidents de la route: 89 morts et 682 blessés en une semaine

Quatre-vingt-neuf (89) personnes ont trouvé la mort et 682 autres ont été blessées dans 379 accidents de la route survenus durant la période allant du 30 septembre au 6 octobre, a indiqué mercredi le commandement de la Gendarmerie nationale dans son bilan hebdomadaire.

La wilaya de Ain Defla vient en tête de liste en termes de nombre d'accidents avec 21 accidents, suivie de Boumerdès (18 accidents), Médéa et Sétif (17 accidents), Béjaïa (16 accidents) et Tébessa (15 accidents). Les dépassements dangereux, l'insouciance des piétons et l'excès de vitesse demeurent les principales causes des accidents de la circulation, rappelle la même source.

## SÛRETÉ NATIONALE

### Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la fabrication et la mise en circulation de la fausse monnaie

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont démantelé un réseau composé de 4 individus spécialisés dans la fabrication et la mise en circulation de faux dinars, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Agissant sur des informations faisant état de la présence d'un groupe d'individus mettant en circulation de

## UEST ALGÉRIEN

### Saisie de 71 tonnes de kif provenant du Maroc depuis début 2014

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, depuis le début de l'année en cours jusqu'à fin septembre dernier dans l'Ouest du pays, la saisie de près de 71 tonnes de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mercredi à Oran du commandant du deuxième département régional des gardes-frontières.

Cette performance a été réalisée lors d'opérations distinctes ayant permis de mettre la main sur des quantités énormes de kif que les trafiquants tentaient d'introduire sur le territoire national à travers la bande frontalière ouest, a souligné le colonel Abdelkrim Remli, indiquant que la saisie d'environ 53 tonnes a été opérée au niveau de la bande frontalière et le reste a été saisi dans plusieurs opérations distinctes au niveau de 12 wilayas de l'Ouest algérien relevant du territoire du 2<sup>e</sup> commandement régional de la Gendarmerie nationale.

En comparaison avec les résultats obtenus durant la même période de 2013 en matière de lutte contre la drogue, une hausse de la quantité saisie estimée à plus de 7 tonnes a été enregistrée cette année, selon le même responsable, qui a animé une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités des



gardes-frontières durant les neuf mois de 2014.

Le colonel Abdelkrim Remli a expliqué cette hausse par le succès de la stratégie de lutte contre la drogue adoptée par le commandement de la Gendarmerie nationale, portant sur un déploiement des brigades et unités de ce corps appuyées par des opérations aériennes.

Il a par ailleurs ajouté que les installations concrétisées au niveau de la bande frontalière dont notamment des barrières et des tranchées ont contribué également à ces résultats qui se sont soldés par l'arrestation de trafiquants et le démantèlement de réseaux souvent internationaux activant selon des méthodes organisées.

Plus de mille trafiquants de nationalités différentes dont des marocains ont été arrêtés, a indiqué dans ce sens le colonel Remli, soulignant que les investigations menées par les bri-

gades de recherches des groupements territoriaux ont permis de mettre en échec des tentatives de dangereux réseaux aux ramifications internationales.

D'autre part, il a signalé que les unités des gardes-frontières s'attendent à actualiser la stratégie de lutte contre le trafic de drogue en changeant de tactiques pour contrecarrer les tentatives des narcotrafiquants à franchir les barrières et les tranchées en utilisant, à titre d'exemple, des passerelles en fer ou en bois. Les différentes unités intégrées dans les dispositifs de lutte contre le trafic de drogue adoptent des plans judiciaires reposant, entre autres, sur la multiplication et l'intensification des patrouilles montées et pédestres et la perquisition de hangars bâti à proximité de la bande frontalière, certains dans le but de faciliter les opérations de contrebande, a-t-il ajouté.

## JIJEL

### Saisie de 6.400 m<sup>3</sup> de sable de mer depuis le début de l'année

Un volume "important" de 6.400 m<sup>3</sup> de sable de mer, extrait illicitement, a été saisi depuis le début de l'année dans la wilaya de Jijel par les éléments de la Gendarmerie nationale, a déclaré mercredi un officier de ce corps constitué.

Les efforts menés contre les "prédateurs de sable de mer" ont donné des résultats "probants" à Jijel, a estimé le lieutenant-colonel Achour Hamel, commandant du groupement territorial par intérim, au cours d'un point de presse consacré au bilan d'activités des neuf premiers mois de cette année. Les saisies ont notamment été opérées dans la région côtière d'El Milia (sud-est), principalement au lieu-dit Beni Mahboub où ont été également découverts des dépôts de ce matériau écoulé au prix fort, a encore indiqué cet officier.

La Gendarmerie nationale, prenant à cœur les questions liées à la protection de l'environnement qui constitue l'une des missions de ce corps constitué, a intensifié les opérations de contrôle, de jour comme de nuit, pour mettre un frein à cette hémorragie qui gangrène le littoral de la région, a souligné la même source.

De véritables bandes organisées se sont constituées, particulièrement sur la côte est de la wilaya de Jijel, pour piller sans vergogne le sable de mer, a encore affirmé le lieutenant-colonel Hamel, déplorant, au passage, "la passivité" et "l'absence" de la société civile dans la protection de l'environnement.

Au cours de cette rencontre tenue au siège du Groupement territorial, le bilan des activités enregistrées durant les neuf premiers mois de l'année 2014 a été présenté. Un bilan qualifié de "satisfaisant", notamment pour ce qui est de la lutte contre la criminalité.

Le plan Delphine qui a mobilisé, durant la dernière saison estivale, 1.244 gendarmes et d'importants moyens matériels s'est également soldé par des résultats "positifs" sur le terrain, a-t-on également indiqué de même source.



## OUARGLA : ENVENIMATION SCORPIONIQUE

### 5 décès durant les premiers mois de 2014

Cinq décès par envenimation scorpionique ont été enregistrés dans la wilaya de Ouargla, durant les huit premiers mois de cette année, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Ces décès ont été déplorés parmi les 2.234 cas d'envenimation scorpionique recensés, sur la même période, à travers les régions de Ouargla, Hassi-Messaoud, Touggourt, El-Borma, El-Hedjira et Taïbet, selon les services de la prévention générale.

Le plus grand nombre de piqûres de scorpion, soit 1.221 cas, a été enregistré, en juillet et août, période des grandes chaleurs favorisant la prolifération de cet insecte venimeux.

La wilaya de Ouargla a connu, ces dernières années, un net recul des cas de décès par envenimation scorpionique, qui dépassaient les 20 victimes/an durant les années 90, un net recul grâce au truchement de plu-



sieurs facteurs, notamment l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'éradication d'un bon nombre de vieilles bâties et d'habitations précaires qui constituaient un foyer idéal pour la prolifération de l'insecte. Les campagnes de sensibilisation menées par les services de la santé, en collaboration avec la protection civile, sur les procédures de prévention des dangers du scorpion, ont également contribué à la diminution des cas d'envenimation scorpionique.

La campagne de collectes de scorpions organisée annuellement à travers plusieurs régions de la wilaya a aussi influé positivement sur la baisse du nombre de victimes de cet insecte.

Selon les statistiques du même service, le nombre de scorpions collectés annuellement par les associations participantes à cette opération dépasse parfois les 30.000 insectes, et donc un bon nombre est envoyé à l'institut Pasteur d'Alger dans le but de fabriquer du sérum anti-venin.

Dans le but d'encourager la participation à ces campagnes de ramassage, il a été procédé depuis 2012 à l'augmentation du montant octroyé en contrepartie, lequel est passé de 20 à 50 DA pour chaque scorpion collecté, selon les explications fournies par le service de la prévention générale de la DSPRH.

## LAGHOUAT

### 14 millions DA détournés de la recette postale de Gueltat Sidi-Saâd

Une somme de plus de 14 millions DA a été détournée de la recette postale de la commune de Gueltat Sidi Saâd, impliquant le receveur et deux individus, dont un agent exerçant à la recette, a-t-on appris mercredi auprès des services de la sûreté de la wilaya de Laghouat.

Ce chiffre demeure provisoire, en attendant l'achèvement des vérifications comptables menées actuellement par les services centraux d'Algérie-Poste, a expliqué le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Mohamed Salah Zeghadnia, lors d'un point de presse concernant cette affaire. Des anomalies et des trous financiers ont été décelés dans la comptabilité de cette recette postale, selon les explications fournies sur cette affaire impliquant le receveur de la Poste, qui a prétendu avoir été victime d'une agression criminelle, en plus du fait qu'il sollicitait continuellement des liquidités, bien que les fonds existants suffisent amplement pour satisfaire la demande de la clientèle d'Algérie-Poste de Gueltat Sidi Saâd. L'enquête

enclenchée a révélé la mise en scène du receveur, qui recourrait à ces pratiques pour échapper à la pression de son hiérarchie et justifier la situation financière de la recette. L'enquête a permis de récupérer une somme de 200.000 DA en sa possession, 180 têtes de cheptel confiées à un éleveur et des documents prouvant le détournement.

Le principal mis en cause dans cette affaire (50 ans) a été écrivain sous le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs, détournement de deniers publics et fausse déclaration, alors que son complice (agent de recouvrement) a été placé sous contrôle judiciaire et le troisième mis en cause, un entrepreneur, remis en liberté, selon la même source.

Le chef de la sûreté de wilaya de Laghouat s'est, à cette occasion, félicité des efforts des agents de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Gueltat Sidi Saâd, qui "ont fait preuve de professionnalisme dans le traitement de cette affaire, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Aflou".

## CATASTROPHES

### Information et sensibilisation pour faire face aux catastrophes naturelles

De vastes campagnes d'information et de sensibilisation ciblant les citoyens et les responsables peuvent contribuer à faire face aux catastrophes naturelles et à réduire les dégâts, a affirmé mercredi à Tlemcen le délégué national des risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Mellizi. Lors d'une rencontre d'information sur la prévention et la prise en charge des risques majeurs et la gestion des crises, le même responsable a souligné que de telles campagnes doivent être organisées selon une stratégie réfléchie pour consacrer la culture des risques, éveiller les consciences et définir les comportements à suivre en cas de catastrophes naturelles.

M. Mellizi a situé, lors de cette rencontre qui a regroupé des présidents d'APC, des chefs de daïras et des directeurs de l'exécutif de la wilaya, le rôle de la délégation nationale des risques majeurs créée en 2011 qui consiste no-



tamment à collecter les informations et les statistiques, en vue d'élaborer une banque de données des catastrophes et leurs dégâts.

Au passage, il a fait savoir l'existence d'un programme de coopération internationale pour faire face aux grandes catastrophes naturelles, avant d'aborder le rôle de la commission nationale de coordination et d'étude de la stratégie nationale de prévention et de

prise en charge des grands risques et de gestion des crises, constituée de 24 membres représentant tous les secteurs et qui sera renforcée de cadres devant approfondir la recherche scientifique dans ce domaine.

Le wali de Tlemcen, M. Ahmed Saci Abdelfahid a donné, pour sa part, un aperçu sur les spécificités de la wilaya qui recense des zones inondables de par sa position aux abords d'oueds ou en contrebas de monts. Il a également énuméré des mesures prises pour gérer l'excédent des eaux des cinq barrages et leur orientation sans causer de danger pour les agglomérations riveraines et les terres agricoles.

Les représentants des secteurs concernés dont la protection civile, les travaux publics, les ressources en eau, les présidents d'APC ont présenté, tour à tour, les plans mis en branle pour la prévention contre les inondations, dans les régions de Bensekrane, Ghazaouet et Maghnia, entre autres.

## ALGER

### Un mort et cinq blessés dans un accident de la route à Tessala el Merdja

Une personne a été tuée et cinq autres blessés dans un accident de la route survenu mercredi matin sur l'autoroute Alger-Blida près du village de Tessala El Merdja (Algér), a-t-on appris de la cellule de communication de la protection civile de la wilaya d'Algér.

Le sinistre s'est produit vers 6h 20 suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs, un camion semi-remorque et un autre véhicule lourd à l'arrêt de bus à Tessala el Merdja en direction d'Algér, précise la même source. L'accident a provoqué la mort d'un individu qui se trouvait au niveau de l'arrêt de bus et qui ne portait pas de documents d'identité. Cinq passagers du bus ont subi des blessures plus ou moins graves et ont été évacués vers l'hôpital de Douera. L'accident a bloqué la route, pendant plus de trois heures à partir de l'échangeur de Béni Merad (Blida) jusqu'à Tessala el Merdja. Le dernier bilan de la direction générale de la protection civile fait état de 53 morts et 1369 blessés dans 1149 accidents survenus à l'échelle nationale entre le 28 septembre et le 04 octobre courant.

## CARBURANT

### Hausse de plus de 60 % des saisies aux frontières ouest du pays

Les quantités de carburant saisies, à travers la bande frontalière ouest du pays dans le cadre des opérations de lutte contre la contrebande, ont augmenté de plus de 60%, a-t-on appris mercredi lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités des unités des gardes-frontières.

Le chef du 2<sup>e</sup> département régional des gardes-frontières d'Oran, le colonel Abdelkrim Remli, a souligné, à cette occasion, que depuis le début de l'année en cours, plus de 621.000 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc ont été saisies, contre 397.000 litres durant la même période de 2013. Les équipements mis en place et le déploiement judiciaire des brigades constituent des éléments efficaces de lutte contre les contrebandiers du carburant, dont la plupart ont recours au transport à dos de baudets. A ce jour, 1555 baudets portant des jerricans de carburant ont été saisies, a ajouté ce responsable. Le même bilan fait état de la saisie de 137 véhicules en majorité en provenance du Maroc, utilisés dans ce trafic, qui englobe également la contrebande de cuivre, de produits alimentaires, de vêtements, de cigarettes et de boissons alcoolisées.

## PORT D'ORAN

### Une partie de la direction des travaux et moyens ravagée par un incendie

Un incendie s'est déclaré, mercredi, aux environs de minuit, dans un bâtiment abritant la Direction des travaux et moyens du port d'Oran, et ravagé un bureau ainsi que ses équipements, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

L'intervention rapide des équipes de la Protection civile a permis de circonscrire l'incendie et d'éviter la propagation des flammes vers d'autres bureaux de cette direction ainsi que de ses archives, ajoute-t-on de même source. D'importants moyens humains et matériels, à savoir 4 engins de lutte anti-incendie, deux ambulances, 24 agents et deux officiers, ont été mobilisés pour les besoins de cette intervention. On ignore les causes de ce sinistre.

APS

## MOSTAGANEM

**11.000 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation**

L'actuelle année scolaire (2014-2015) prévoit l'accueil de près de 11.000 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mercredi du directeur de l'annexe de l'Office national d'un alphabétisation et d'enseignement des adultes.

Le nombre global d'inscrits aux cours d'alphabétisation a dépassé 24.000 apprenants dont plus de 20.000 femmes, a indiqué M. Aziz Omar, signalant que l'opération d'inscription se poursuit jusqu'à décembre.

Pour assurer une meilleure prise en charge et un encadrement permanent des apprenants, 352 postes sont programmés par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, a encore souligné le directeur de l'annexe, appelant les enseignants à inciter les apprenants à passer les examens de fin d'année programmés en juin. Les campagnes de sensibilisation, menées depuis juin dernier par l'annexe de l'office, ont été axées sur le l'objectif d'attirer un plus grand nombre d'apprenants, notamment dans les zones rurales du sud-est de la wilaya, relevant des communes de Bouguirat, Safsaf et Soufia où un faible taux d'affluence sur les cours d'alphabétisation est enregistrée, selon la même source. Ces campagnes ont ciblé principalement des femmes aux foyers, en coordination avec les secteurs de la formation et de l'enseignement professionnels, des affaires religieuses et wakfs et des associations à caractère social.

Le nombre d'apprenants ayant reçu un enseignement de base l'année dernière a atteint 4.397 dont plus de 4.000 femmes, leur permettant de suivre des études par correspondance ou s'inscrire dans les centres de formation professionnelle. L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes de Mostaganem, qui compte doter gratuitement les apprenants de 17.000 manuels, dispose de plus de 1.000 classes réparties sur les maisons de jeunes, les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les mosquées.

Le taux d'analphabétisme dans la wilaya a baissé de 39% en 2008 à moins de 19% en 2013, a-t-on ajouté.

## ORAN

**Reconversion de l'ancien hôpital Baudens en musée régional**

L'ancien hôpital «Baudens» situé à haï «Sidi El Houari» (Oran) fera l'objet d'une étude pour sa reconversion en musée régional, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la culture. Dans ce cadre, un avis d'appel d'offres national sera prochainement lancé portant sur l'étude de réhabilitation de ce site pour lui conférer une valeur culturelle, a-t-on indiqué de même source.

Cet édifice qui est à l'abandon se transformera ainsi en pôle culturel au service des citoyens, dans le cadre de la préservation de la mémoire de ce vieux quartier populaire qui recèle un patrimoine historique inestimable, a fait savoir le responsable des sites archéologiques à l'annexe d'Oran de l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels protégés.

Ce premier hôpital militaire édifié à l'époque coloniale dispose d'un jardin au 1er étage. Il a été construit en 1856 pour renforcer les capacités d'accueil de l'hôpital d'Oran auquel il fut relié par un tunnel, selon des sources historiques.

Par ailleurs, la direction de la culture d'Oran s'attèle à prendre toutes les mesures administratives pour le lancement d'un avis d'appel d'offres national pour l'étude portant sur la restauration du site archéologique «Porte d'Espagne» de La Casbah d'Oran, située au quartier de Sidi El Houari. Ce site archéologique compte parmi les portes historiques de la ville d'Oran classées patrimoines nationaux.

## KHENCHELA

**Une superficie de 89.000 hectares ciblée par la campagne labours-semailles de cette année**

La campagne labours-semailles qui vient d'être officiellement lancée dans une coopérative agricole de la wilaya de Khenchela, cible, cette année, l'emblavement d'une superficie de 89.000 hectares, dont 16.000 ha dans la zone saharienne du Sud de la wilaya.

Près de la moitié de cette superficie (un peu plus de 45%) sera réservée à la culture de l'orge, selon les services agricoles qui ont assuré que 28.000 quintaux de semences traitées seraient remises aux agriculteurs impliqués



cette campagne, dont 9.000 ont déjà été enlevés par des agriculteurs auprès de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

De même qu'une quantité de 2.000 quintaux de semences traitées seraient remises aux agriculteurs impliqués

dans le programme d'intensification de la production céréalière au titre des contrats de performance, selon les mêmes services qui ont ajouté, par ailleurs, qu'un guichet unique a été mis à la disposition des agriculteurs postulant au crédit

R'fig. Au cours de la dernière saison agricole, marquée par une production céréalière globale de l'ordre de 650.000 quintaux, la zone saharienne de Khenchela avait été plutôt performante dès lors que 400.000 quintaux de céréales y avaient été produits sur 16.000 hectares irrigués, au moment où dans la partie nord de la wilaya, où une surface de 74.000 hectares était réservée à la céréaliculture, un peu plus de 200.000 quintaux seulement avaient été récoltés en raison de la sécheresse.

Les services agricoles ont également noté qu'une quantité de 190.000 quintaux, sur les 650.000 qx produits, a été engrangée dans les silos de la CLS.

## AIN KEBIRA (SÉTIF)

**La proteste des habitants de la cité des 80 Logements de Belbahia**

De Sétif : Azzeddine Tiouri.

Des dizaines de citoyens bénéficiaires dans la cité des 80 Logements de Belbahia, dans la commune d'Aïn Kebira, située à une trentaine de km au nord du chef-lieu de wilaya de Sétif, se sont rassemblés hier, devant le siège de la daïra pour réclamer les clés et les actes de leur logement afin d'y habiter après l'affichage de la liste d'attribution. Depuis plus de trois années, ces bénéficiaires de logements sociaux attendent la remise des actes et des clés pour pouvoir profiter de leur habitation. Mais les responsables locaux ont refusé de leur remettre les clés et le quits pour y habiter pour des raisons de sécurité après avoir constaté l'apparition de fissures dans quelques appartements et bâtiments, de peur qu'elles ne s'effondrent et ne s'écroulent sur les habitants. Les bénéficiaires de ces logements qu'ils n'ont pas

encore occupés avec une attente de plus de trois années, ont à maintes reprises organisés des sit in de contestation devant les sièges de l'APC et de la daïra d'Aïn Kebira, mais en vain. Ces protestataires ne veulent pas supporter, disent-ils, les conséquences des erreurs des autres qui ont construit ces logements sur des terrains marécageux non adaptés à la construction. Depuis lors, ils réclament une commission pour l'ouverture d'une enquête dans cette affaire sachant qu'ils sont dans une situation sociale des plus précaires. Beaucoup d'entre eux sont contraints d'avoir recours à la location de maisons à des loyers astronomiques, impossibles à payer. D'un autre côté, ayant bénéficié d'un logement social dont ils n'ont encore vu la couleur, ils ne peuvent pas prétendre à d'autres formules tels que le rural ou le participatif évolutif. A l'aide de banderoles déployées, les contestataires appellent à la nécessité de remé-

dier à leur situation soit en leur donnant le feu vert pour occuper leur logement, soit de leur attribuer d'autres dans d'autres cités dans la région d'El Bahia.

En réponse à leurs doléances, un responsable de la daïra d'Aïn Kebira s'est déclaré réservé pour le moment pour la remise des clés et des actes de ces logements en raison de l'apparition des fissures dans quelques appartements par crainte qu'ils ne s'écroulent ou ne s'effondrent sur les locataires à tout moment. Les responsables concernés de la daïra, a-t-il indiqué, ont pris toutes les mesures nécessaires pour prendre contact avec tous les services concernés tels que le contrôle technique CTC, ainsi que le laboratoire régional d'analyse des sols afin de procéder à l'expertise technique nécessaire sur le sol et les bâtiments pour entreprendre une action urgente dans la forme de la restauration ou l'amélioration des fondations pour éviter tout effondrement éventuel.

**COLLECTIVITÉS-DEVELOPPEMENT Des familles de la commune d'Erraguene (Jijel) retrouvent leurs terres**

Treize (13) familles viennent de retrouver leur localité d'origine, la mechta Laouamra, située dans la commune rurale et montagneuse d'Erraguène-Souici dans la wilaya de Jijel où régnent paix et sécurité et où sont menées plusieurs actions dans le cadre des programmes de développement rural (PPDR).

Ces familles, qui ont dû quitter la mechta Laouamra en raison de la situation sécuritaire qui prévalait dans cette région durant les années 1990, ont reconquis leurs terres où ils vaquent désormais à leurs occupations dans un hameau baignant aujourd'hui dans un climat de paix et de sérénité retrouvées, a-t-on constaté.

Des pères de familles, approchés par l'APS, ont tenu à saluer les efforts des services de sécurité, notamment l'Armée nationale populaire (ANP) dont les éléments opérationnels ont permis de sécuriser la région.

De 2.000 habitants, la commune d'Erraguène-Souici, connue pour son barrage hydro-électrique, est passée à 4.000 âmes, selon le président de l'APC, Saïd Boukef-fous.

Les mechta de Tighladène, de

Aouasma, de Guerroua, de Ouled Bouenne et de Laâlaoucha, ont été parmi les premières à enregistrer le retour de leurs citoyens. «Cela démontre l'intérêt et l'importance que portent ces populations à leur terre nourricière qui produit divers produits agricoles provenant notamment de l'arboriculture rustique, écoulés sur les marchés de la région, voire dans les wilayas limitrophes», a expliqué le même élu. Toutes ces familles appellent les pouvoirs publics à prendre en charge leurs doléances relatives à la réalisation de certaines infrastructures et structures à même de leur assurer des conditions de vie décentes.

Un agent communal vulgarisateur agricole qui assure la couverture des communes de Ziamia Mansouria et Erraguène, primé récemment à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole, avait affirmé à l'APS que les programmes de renouveau rural, à travers les programmes du PPDR, ont constitué «un catalyseur encourageant le retour de nombreux citoyens de la commune d'Erraguène».

**Attribution de 640 logements sociaux à Bordj Bou-Arréridj**

640 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués jeudi dans trois daïras de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a appris l'APS auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Les 640 appartements, dont les clés ont été remises à leurs bénéficiaires, relèvent d'un programme de 778 unités situées dans les daïras de Medjana, de Bir Kasdali et de Bordj Ghedir, a expliqué la même source qui a ajouté que le reliquat de ce programme, soit 138 logements, sera distribué dès l'achèvement de l'examen des dossiers des postulants.

Les services de l'OPGI ont rappelé que 2.148 logements sociaux ont été distribués entre janvier et septembre 2014 dans les daïras de Bordj Bou-Arréridj, Medjana, Mansoura, Ain Taghrouit, Bordj Ghedir et Ras El Oued.

APS

## PHOTOGRAPHIE-EXPOSITION

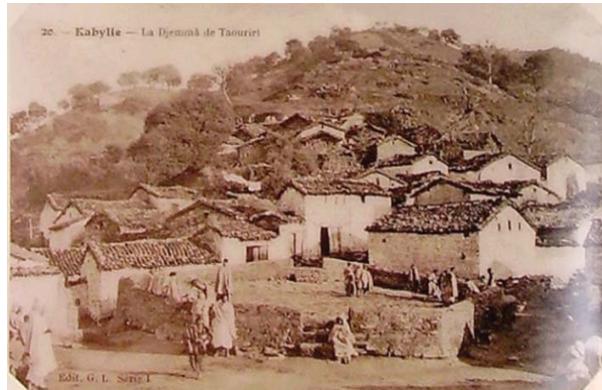
# Voyage nostalgique dans la Kabylie du XIX<sup>e</sup> siècle avec Rahim Bellamdan

C'est un voyage nostalgique dans la Kabylie du XIX<sup>e</sup> siècle qui a débuté, mercredi, en compagnie du cartophile et collectionneur de photographies, Rahim Bellamdan, à l'occasion d'une exposition photos, organisée à la maison de la Culture de Tizi-Ouzou.

Des photographies représentant des scènes de vie en Kabylie, tels que les fêtes de mariage, la trituration traditionnelle des olives, jours de marché, le puitsage d'eau, les jeux des enfants, la cuisson de poterie, les paysages, les villages et les maisons en pierres sèches, à l'architecture ancienne, ont replongé les visiteurs dans une douce nostalgie, du temps où la vie était, certes dure mais moins stressante.

Les plus jeunes découvraient avec curiosité le mode de vie de leurs aïeux mais aussi les tenues vestimentaires anciennes, notamment la robe kabyle portée par les femmes et qui était jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, composée d'une grande pièce de laine, non cousue, et attachée aux épaules par des fibules.

Passionné par l'histoire de Tizi-Ouzou, région où il a grandi, ce jeune homme de 34 ans, natif d'Alger, a développé un goût particulier pour la photo ancienne dès sa tendre enfance, lorsqu'il se rendait dans le café maure de son grand père, situé à la grand-rue



de Tizi Ouzou, pour contempler les vieilles photographies et cartes postales accrochées aux murs de l'établissement, se confie-t-il à l'APS.

Le déclin se produira quelques années plus tard, vers l'âge de 21 ans, lorsque Rahim décide de prendre son bâton de pèlerin pour aller à la collecte de clichés anciens, dans une quête continue de la photo rare.

En 10 années il a pu réunir une collection riche de pas moins de 18 887 clichés dont des cartes postales semi-modernes (CPSM) des années 1960 et 1970.

La plus rare pièce de sa collection est un croquis du procès d'Arezki Lbachi,

un résistant qui s'était révolté contre le colonialisme et ses collaborateurs dans la région d'Azazga (Ath Ghobri) et où il a été guillotiné le 14 mai 1895. Quant à la photo la plus ancienne, elle date de 1863, il s'agit d'une représentation de l'actuelle ville de Larbaâ N'Ath Irathen (ex-Fort-National), avant la construction de la caserne, et représentant une maison coloniale et une ferme, a indiqué M. Bellamdan.

Après cette exposition qui se poursuivra jusqu'à 13 de ce mois, Rahim Bellamdan en organisera d'autres à Azazga sur, notamment Arezki Lbachi, à Larbaâ N'Ath Irathen et à Aïn El Hammam.

## CONSTANTINE

## «Les armes à travers les âges», thème d'une prochaine exposition

Une exposition consacrée aux armes à travers les âges sera organisée, début novembre à Constantine, a indiqué mercredi la directrice du musée public national Cirta, initiateur de cette manifestation avec la collaboration du musée des arts et expressions culturelles traditionnelles.

Kelthoum Dahou-Kitouni a précisé à l'APS que cette exposition d'une durée de trois mois se tiendra à la grande salle du musée Cirta puis au palais Ahmed-Bey, dans le cadre de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution. Abdelhak Chaibi, chargé des activités culturelles du musée Cirta, a précisé qu'il est prévu de faire admirer au public dix-sept (17) pièces d'armes anciennes, ainsi que des outils antiques ayant servi de moyens de défense et des échantillons de pièces numismatiques frappées de symboles évoquant des

armes.

Une douzaine de ces pièces a été découverte à l'intérieur du mausolée de Massinissa, sur les hauteurs d'El Khroub, tandis que les cinq autres ont été mises au jour dans un sanctuaire punique au lieu-dit "El Hofra", près des "arcades romaines", non loin du complexe sportif chahid Hamlaoui, a-t-il indiqué. Des gravures du musée représentant des flèches en bois, des javelots, des lances, des sagaises, des outils en pierres taillées, des épées munis de pointes, des haches, des poignards en silex et en cuivre, des épées, des casques et même des spécimens d'armes à feu utilisées par la résistance populaire contre l'occupant français et pendant la guerre de Libération nationale, y seront exposées, a ajouté la même source.

## ARTISANAT

## Les cadres des chambres d'artisanat de l'Est et du Sud-est en formation à Batna

Une rencontre de formation réunit depuis mercredi à Batna les cadres des chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) de 22 wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, a-t-on constaté.

Cette formation de deux jours vise à initier les participants au logiciel de gestion du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNPAT).

L'utilisation de ce programme permettra, a expliqué le directeur de la CAM de Batna, Smail Ramdani,



d'améliorer les prestations assurées aux artisans par les chambres de l'artisanat" et

de "mieux maîtriser le fonctionnement du FNPAT". L'encadrement de cette ren-

contre est assuré par les responsables de la CAM de Batna, a-t-on indiqué, ajoutant que deux autres rencontres régionales réuniront prochainement les cadres des CAM du Centre à Médéa, et ceux de l'Ouest et du Sud-ouest à Oran.

Cette formation, chapeautée par la direction générale de l'artisanat traditionnel au ministère du Tourisme et de l'artisanat, vise à uniformiser le fonctionnement des CAM à l'échelle nationale.

## SCIENCES-ANTHROPOLOGIE L'art des cavernes est apparu en Asie en même temps qu'en Europe

L'art des cavernes est apparu en Asie il y a 40 000 ans, en même temps qu'en Europe, une découverte révélée mercredi par la revue britannique *Nature*.

Une équipe de scientifiques australiens et indonésiens a établi qu'une main humaine réalisée au pochoir dans une grotte d'Indonésie avait été peinte il y a au moins 39 900 ans.

Une autre œuvre, la représentation très réaliste d'un cochon femelle «babirusa» peinte dans la même grotte sur l'île de Sulawesi, est âgée d'au moins 35 400 ans, selon ces chercheurs. Ces datations bouleversent l'idée communément admise selon laquelle l'Europe de l'Ouest serait le berceau de l'art pariétal.

«On considère souvent que l'Europe a été au centre de la plus précoce explosion de la créativité humaine, particulièrement avec l'art des cavernes, il y a environ 40 000 ans», souligne l'un des auteurs de l'étude, Maxime Aubert, de l'université australienne de Wollongong.

«Mais nos datations de l'art pariétal de Sulawesi montrent qu'à peu près au même moment, à l'autre bout du monde, des hommes réalisaient des peintures d'animaux aussi remarquables que celles des grottes de France et d'Espagne pendant l'âge de glace», ajoute-t-il.

La première œuvre d'art connue au monde est la peinture d'un disque rouge découvert dans la grotte d'El Castillo dans le nord de l'Espagne et daté d'au moins 40 800 ans. Une main au pochoir trouvée sur ce même site a au moins 37 300 ans.

## SAÏDA

## Programmation de huit pièces au théâtre régional

Le théâtre régional Sirat-Boumediene de Saïda a programmé la représentation de huit pièces théâtrales à compter du 11 octobre courant, a-t-on appris mercredi auprès de ses responsables.

Le menu de ce programme qui dure jusqu'à la fin du mois, figure la générale de la pièce *El Akd* (Le contrat) du théâtre régional de Mascara, *Rihla Mejnouna* (voyage fou) et *Ardli El Ahrar* (terre des libres) produites respectivement par les associations des arts dramatiques «El Foursane» et «Ahl El Fen» de Saïda. Le public sera également au rendez-vous avec deux représentations théâtrales *Abhatou aan akhi* (je cherche mon frère) et *Hamassat chahid* (chuchotements d'un martyr) d'associations «Théâtre pour jeunes» et de l'enfant et débutants de Sidi Bel-Abbès.

Les amateurs du 4<sup>e</sup> art auront aussi droit à deux pièces de théâtre *Sâatoun min dhahk* (une heure de rire) et *Galli hadi* des coopératives «Kram» et «Fen Bladi» d'Oran et la pièce *Belakhal* de l'association des arts dramatiques «Ibn ech-chaab» de Maghnia (Tlemcen).

En outre, trois films seront projetés durant ce mois dont un film de guerre intitulé *Enfants de novembre* (Abnae novembre) et deux autres de dessins animés.

APS

# LE ROMARIN UNE VRAIE PANACÉE

Comme la sauge et le thym, le romarin est une plante emblématique de la cuisine méditerranéenne. Les Grecs anciens en vantaien déjà les mérites pour la santé. Aujourd'hui comme alors, le romarin est proposé pour soulager les digestions difficiles et les maux de ventre, stimuler la production de bile, aider à la cicatrisation des plaies, et comme traitement des douleurs articulaires et musculaires. En l'absence d'études cliniques, son usage repose uniquement sur l'expérience acquise au cours des siècles.

## Origine et usages du romarin

Le romarin (*Rosmarinus officinalis*) est une plante commune dans les pays méditerranéens. En cuisine comme en phytothérapie, on utilise les feuilles et les sommités fleuries séchées, ou l'huile essentielle qui en est extraite. Autrefois, on préparait une boisson digestive en laissant macérer du romarin dans une bouteille de vin rouge.

En infusion, le romarin est proposé lors d'insuffisance biliaire, de digestion difficile, de maux de ventre, de fatigue (par exemple après une maladie) ou d'infections des voies respiratoires. Des cures de romarin ont longtemps été populaires au printemps pour détoxifier l'organisme.

En application locale, le romarin est proposé pour aider à la cicatrisation des plaies et soulager les douleurs des muscles et des articulations.

## Les autres usages traditionnels du romarin

Le romarin est également proposé pour soulager les règles douloureuses et les maux de tête, favoriser la production d'urine, lutter contre le stress et stimuler la mémoire et la concentration.

## Comment le romarin agit-il ?

Le romarin contient de nombreuses substances actives : des flavonoïdes (genkwanine, diosmétine, etc.), des diterpènes (picrolavine, rosmarinol, carnosol, etc.), des acides phénoliques (acide chlorogénique, acide rosmarinique, etc.), des phytostéroïdes, des phytocystéines (substances ayant des effets similaires aux hormones féminines), et des essences dont le camphre, le cinéole, la verbénone ou les pinènes.

Les effets du romarin sur les maux de ventre et les digestions difficiles seraient dus aux flavonoïdes et aux essences. Son action anti-inflammatoire et antiseptique pourrait être liée à la présence d'acides phénoliques.

## Quelle efficacité pour le romarin ?

Le romarin n'a pas fait l'objet d'études cliniques sérieuses chez l'homme. La plupart des études ont porté sur des mélanges de



plantes ou d'huiles essentielles, dont le romarin faisait partie. Dans l'ensemble, ses divers usages reposent seulement sur l'expérience accumulée au fil des siècles.

Chez l'animal, des extraits de romarin ont montré une activité antispasmodique sur l'intestin, ainsi que des effets diurétiques et expectorants (pour dégager les voies respiratoires lors d'inflammation). Une étude chez la souris a également montré que l'administration d'huile essentielle de romarin, par la bouche ou en inhalation, stimulait leur activité motrice (leurs déplacements).

## Ce qu'en pensent les autorités de santé

**— EMEA**

L'Agence européenne du médicament considère comme « traditionnel » l'usage des feuilles et d'huile essentielle de romarin « par voie orale, dans le traitement des digestions difficiles et des maux de ventre peu intenses » et « en application locale, en traitement complémentaire des douleurs musculaires et articulaires mineures ». L'Agence recommande une durée de traitement maximale de deux semaines (voie orale) ou de quatre semaines (application locale).

**— ESCOP**

La Coordination scientifique européenne en phytothérapie reconnaît l'usage des feuilles de romarin « pour améliorer les fonctions biliaires et hépatiques et soulager les troubles digestifs (voie orale), pour soulager les douleurs rhumatismales et les problèmes de circulation sanguine périphérique (application locale), et pour traiter les plaies mineures (application locale) ». L'ESCO recommande l'usage de l'huile essentielle de romarin par voie orale.

de la Santé allemande reconnaît l'usage des feuilles et de l'huile essentielle de romarin dans le traitement « des problèmes digestifs (voie orale), ainsi que des douleurs rhumatismales et des problèmes de circulation sanguine périphérique (en application locale) ».

La Coordination scientifique européenne en phytothérapie reconnaît l'usage des feuilles de romarin « pour améliorer les fonctions biliaires et hépatiques et soulager les troubles digestifs (voie orale), pour soulager les douleurs rhumatismales et les problèmes de circulation sanguine périphérique (application locale), et pour traiter les plaies mineures (application locale) ». L'ESCO recommande l'usage de l'huile essentielle de romarin par voie orale.

## Comment utiliser le romarin ?

Les infusions de romarin se font avec 2 à 4 g de feuilles séchées dans une tasse d'eau bouillante pendant dix minutes, trois fois par jour. En application locale, il est possible d'utiliser cette infusion sur la zone à traiter, ou de préparer un bain (35 à 38 °C, 10 à 20 minutes) en y ajoutant une décoction de 50 g de feuilles de romarin dans un litre d'eau bouillante.

L'usage de l'huile essentielle de

romarin par voie orale exige des précautions et les recommandations d'usage varient selon les sources : l'Agence européenne du médicament (EMA) recommande de ne pas dépasser deux gouttes par jour, alors que la Commission E recommande jusqu'à 20 gouttes par jour et que l'ESCO en déconseille totalement l'usage. De plus, il existe trois types d'huile essentielle de romarin selon l'essence qui y prédomine : camphre, cinéole ou verbénone. L'huile essentielle riche en verbénone est toxique à faible dose et devrait être évitée. L'huile essentielle de romarin peut être utilisée dans l'eau d'un bain (de 10 à 27 mg par litre selon l'EMA) ou en massage, diluée à 5 % dans de l'huile d'amande douce.

## Contre-indications du romarin

Par voie orale, le romarin est contre-indiqué chez les personnes qui souffrent d'obstruction des voies biliaires (calculs) ou d'une maladie du foie. Le romarin est également contre-indiqué chez les personnes qui ont développé des signes d'allergie à cette plante.

En usage local, les balains au romarin sont déconseillés aux personnes qui souffrent de maladies aiguës de la peau, de fièvre élevée, d'infections

sévères, ainsi que de problèmes circulatoires et d'hypertension artérielle.

L'inhalation d'huile essentielle de romarin est déconseillée en cas d'asthme, de coqueluche ou de laryngite striduleuse (une infection virale de l'enfant).

## Effets indésirables et surdosage du romarin

À la dose recommandée, les effets indésirables du romarin sont rares (nausées). En cas de surdosage important, le romarin peut provoquer des crises de convulsions, des vomissements, des spasmes, des saignements de l'utérus, voire un coma mortel. Certaines personnes travaillant avec du romarin ont développé un eczéma de contact allergique en réaction au carnosol contenu dans la plante et l'huile essentielle.

## Interactions du romarin avec d'autres substances

Les produits contenant du romarin pourraient théoriquement interagir avec les médicaments diurétiques et les suppléments de fer, mais aucun cas clinique de ce type n'a été observé à ce jour.

## Romarin, grossesse et allaitement

Selon l'Agence européenne du médicament, il est préférable d'éviter de prendre des produits à base de romarin pendant la grossesse et pendant l'allaitement, hors usage alimentaire.

## Le romarin chez les enfants

Selon l'Agence européenne du médicament, l'usage des feuilles de romarin séchées doit être réservé aux enfants de plus de douze ans, et celui de l'huile essentielle de romarin aux personnes de plus de dix-huit ans.

## L'avis du spécialiste sur le romarin

Récemment, une étude a montré que l'ajout de romarin séché à des viandes cuites au barbecue neutralisait partiellement les effets néfastes des protéines carbonisées sur les cellules de l'oesophage et de l'estomac. Une fois de plus, comme pour le thym ou la sauge, la frénate entre plante aromatique culinaire et plante médicinale demeure ténue.

## Au printemps, le cerveau opère un vrai nettoyage !



Le cerveau se met à jour au printemps ! C'est ce que révèle une étude sur les cellules nerveuses publiée dans la revue *Nature Neuroscience*.

En effet, le cerveau efface les cellules endommagées (autophagie) et maintient les cellules souches neurales prêtes à les remplacer.

Ces chercheurs de l'Université du Michigan ont découvert qu'une protéine particulière, la FIP200, commande ce processus de nettoyage dans les cellules souches neurales chez la souris.

Sans FIP200, sans cette mise à jour, les cellules souches vitales pourraient être endommagées par leurs propres déchets et pourraient ne plus se transformer en cellules nerveuses.

Les scientifiques ont cherché à comprendre comment l'autophagie, la cellule souche neurale, pourraient être nettoyées par les cellules souches neurales fonctionnait.

Les résultats semblent permettre de comprendre pourquoi le cerveau et le système nerveux viseillants sont plus sensibles à la maladie et à des dommages irréversibles. En effet le processus d'auto-nettoyage étant ralenti, il ne permet plus le remplacement des cellules endommagées ou malades. Les chercheurs pourraient utiliser cette étude pour prévenir et traiter les troubles neurologiques.

Sans le gène FIP200, les cellules souches neurales disparaissent.

Le Pr Jun-Lin Guan, professeur de médecine moléculaire et génétique à l'UVM et auteur principal de l'étude explique que « grâce à l'autophagie, les cellules souches neurales peuvent réguler les niveaux des espèces réactives de l'oxygène (ROS) ou radicaux libres qui peuvent s'accumuler dans certaines régions du cerveau et dont des niveaux anormalement élevés peuvent déclencher leur différenciation». Les chercheurs montrent ainsi qu'en supprimant le gène FIP200, les cellules souches neurales meurent et les niveaux de ROS s'élèvent.

Ils vont ensuite étudier les effets d'un dysfonctionnement de l'autophagie des cellules souches neurales pour mieux comprendre le processus dans les maladies neurologiques.

# SAUGE OFFICINALE

## DU TONUS POUR LES CONVALESCENTS

« Qui a de la sauge dans son jardin n'a pas besoin de médecin », disent les Provençaux. Depuis l'Antiquité, la sauge est considérée comme la plante médicinale par excellence. En phytothérapie moderne, elle est proposée pour soulager les digestions difficiles, la transpiration excessive et, en applications locales, pour lutter contre les inflammations de la bouche, de la gorge et du nez. En l'absence d'études cliniques convaincantes, son usage repose sur une pratique ancestrale.

### Origine et usages de la sauge officinale

La sauge officinale (*Salvia officinalis*) est une plante commune dans les pays du pourtour méditerranéen, dont les feuilles sont utilisées à la fois en cuisine et en médecine. Son nom latin, *Salvia*, signifie « celle qui sauve ». En phytothérapie, deux autres espèces de sauge sont également employées : la sauge clarée (*Salvia sclarea*) et la sauge d'Espagne (*Salvia lavandulifolia*). Du fait de leur teneur réduite en thuyone (une substance toxique, voir ci-dessous), ces deux espèces ont un peu détrôné la sauge officinale au panthéon des plantes médicinales.

Ces trois espèces de sauge sont utilisées pour soulager les maux de ventre et les digestions difficiles (ballonnements, flatulences), lutter contre la transpiration excessive ainsi que les sueurs nocturnes liées à la ménopause. Elles pourraient également réduire les inflammations des muqueuses de la bouche, de la gorge et du nez, en cas d'infections virales, par exemple.

### Les autres usages traditionnels de la sauge officinale

La sauge officinale est également proposée pour redonner du tonus aux personnes convalescentes, soulager les règles douloureuses, tarir le lait des femmes qui allaitent, favoriser la production de bille, stimuler la mémoire et, en applications locales, aider à la désinfection et à la guérison de peffées plates de la peau (dont les boutons de fièvre). De plus, les gargarismes de décollement de sauge ont la réputation de lutter contre la parodontite dentaire (dépôt de bactéries sur les dents).

### Comment la sauge officinale agit-elle ?

La sauge officinale contient de nombreuses substances actives : des flavonoïdes, des diterpènes (picrosalvine, rosmanol, etc.), des triterpènes (par exemple les acides ursoïque et oléanique), des acides phénoliques (acide chlordécanique, acide rosmanique, etc.) et des essences dont le camphre et les thuyones. Les thuyones sont des substances toxiques dont la surdosage provoque des convulsions de type épileptique.

Les effets de la sauge officinale sur les maux de ventre et les digestions difficiles seraient dus aux flavonoïdes et aux essences. Son action anti-inflammatoire et antiseptique pourrait être liée à la présence d'acides phénoliques. Au cours de tests de laboratoire, des extraits de sauge officinale ont montré une activité estrogenique (similaire aux hormones féminines), mais les substances à l'origine de cet effet n'ont pas été identifiées.

### Quelques autres plantes utilisées contre les troubles digestifs

La phytothérapie traditionnelle utilise également les plantes suivantes pour faciliter la digestion : Artichaut (*Cynara scolymus*) Boudin (*Polygonum boldus*) Pissenlit (*Taraxacum officinale*) Romarin (*Rosmarinus officinalis*) Thym (*Thymus vulgaris*) Quelle efficacité pour la sauge officinale ?



Il existe peu d'études cliniques pour confirmer l'intérêt thérapeutique de la sauge officinale. Chez l'animal, la sauge a montré un effet positif sur la production de bille et sur l'hypertension artérielle, mais ce type d'effet n'a jamais été évalué chez l'homme. Une étude contrôlée par un placebo et portant sur environ 300 personnes a montré une certaine efficacité d'un collutateur de sauge officinale (vaporisations dans la gorge) dans le traitement des symptômes de pharyngite. De plus, une pomade à la sauge et à la rhubarbe des jardins (*Rheum rhaboticum*) a montré un effet cicatrisant sur les boutons de fièvre (herpes labialis) dans un essai clinique portant sur environ 150 personnes.

Au-delà de ces études, il existe diverses petites études non contrôlées et sans placebo qui suggèrent des effets sur la mémoire, l'anxiété et l'excès de transpiration. Mais dans l'ensemble, les divers usages des trois espèces de sauge reposent seulement sur l'expérience accumulée au cours des siècles.

### Ce qu'en pensent les autorités de santé

#### ... l'EMA

L'Agence européenne du médicament considère comme « traditionnel » l'usage de la sauge officinale dans « le traitement symptomatique des petits problèmes digestifs (brûlures d'estomac, ballonnements), ainsi que dans celui de la transpiration excessive et, en application locale, dans celui des inflammations de la bouche, de la gorge et du nez, et en usage interne contre les digestions difficiles et la transpiration excessive».

#### ... la Commission E

La Commission E du ministère de la Santé allemand reconnaît l'usage de la sauge officinale « en application externe, contre l'inflammation des muqueuses de la gorge et du nez, et en usage interne contre les digestions difficiles et la transpiration excessive».

#### ... l'ESCCOP

La Coordination scientifique européenne en phytothérapie reconnaît l'usage de la sauge officinale dans le traitement « des inflammations et des infections de la bouche et de la gorge telles que les stomatites (inflammations de la bouche), les gingivites ou les pharyngites, et pour soulager la transpiration excessive, en traitement de deux à quatre séances ».

#### Comment utiliser la sauge officinale ?

##### Formes et dosage de la sauge officinale

Les infusions de sauge officinale se font avec 1 à 3 g de feuilles séchées dans une tasse d'eau bouillante, pendant dix minutes. La dose conseillée est de trois tasses par jour

(usage interne), et jusqu'à cinq fois par jour en gargarismes ou en application locale sur la peau. En usage interne, la dose de thuyone ingérée chaque jour doit être inférieure à 3 mg, pendant deux semaines au maximum.

L'huile essentielle de sauge officinale ne devrait jamais être utilisée, du fait de sa teneur en thuyone. Les huiles essentielles de sauge clarée et de sauge d'Espagne en contiennent moins, mais doivent néanmoins être utilisées avec précaution.

### Contre-indications de la sauge officinale

La sauge officinale ne devrait pas être utilisée par les personnes qui souffrent d'épilepsie.

### Effets indésirables et surdosage de la sauge officinale

À la dose recommandée, les effets indésirables de la sauge officinale sont rares (nausées et vomissements). En cas de surdosage (plus de 15 g de feuilles séchées), on observe des bouffées de chaleur, une accélération des battements du cœur, des vertiges et des convulsions.

L'Agence européenne du médicament souligne que, du fait de son éventuel effet sur la vigilance, la sauge officinale pourrait se révéler dangereuse pour les personnes qui conduisent des véhicules ou qui pilotent des machines-outils. Elle recommande la vigilance.

### Interactions de la sauge officinale avec d'autres substances

Les produits contenant de la sauge officinale pourraient interagir avec certains médicaments prescrits contre l'anxiété et les troubles du sommeil (benzodiazépines), ainsi que certains médicaments des troubles psychiques (neuroleptiques) et de l'épilepsie. Les personnes qui prennent ce type de traitement devraient consulter leur médecin avant de prendre de la sauge à usage thérapeutique.

### Sauge officinale, grossesse et allaitement

Selon l'Agence européenne du médicament, il est préférable de ne pas prendre de sauge officinale pendant la grossesse et l'allaitement, à l'exception de son usage alimentaire.

### La sauge officinale chez les enfants

L'usage de la sauge officinale chez les enfants et adolescents de moins de dix-huit ans est déconseillé par l'Agence européenne du médicament.

### L'avis du spécialiste sur la sauge officinale

Comme le romarin et le thym, la sauge fait partie des plantes digestives utilisées en cuisine. Ce double usage, pour parfumer les plats et faciliter leur digestion, n'est probablement pas le fait du hasard. À travers le monde, il est fréquent de retrouver les plantes locales aux vertus digestives intégrées aux traditions culinaires.

## Kerry appelle la communauté internationale à davantage d'efforts pour lutter contre le virus

La communauté internationale doit en faire davantage pour lutter contre l'épidémie du virus Ebola, a exhorté mercredi le secrétaire d'Etat américain John Kerry. Lors d'une conférence de presse au département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine a plaidé de manière urgente «pour que les nations du monde en fassent plus dans leur aide contre cette crise mondiale urgente qui exige une réponse mondiale urgente». «Davantage de pays doivent en faire plus», a insisté John Kerry au côté de son homologue britannique Philip Hammond qui a lui aussi critiqué le fait «qu'il n'y a toujours pas assez de pays capables de faire la différence dans la lutte contre Ebola, un épidémie qui a tué des milliers de personnes en Afrique de l'Ouest».

«Il est maintenant temps d'agir, pas de parler et il n'y a franchement pas de temps à perdre», a martelé M. Kerry devant la presse. La fièvre hémorragique Ebola a fait 3.439 morts en Afrique de l'Ouest sur 7.478 cas enregistrés dans cinq pays (Sierra Leone, Guinée, Liberia, Nigeria, Sénégal), selon un bilan de l'OMS arrêté au 1er octobre. Le coût économique d'Ebola pour l'Afrique de l'Ouest pourrait dépasser 32 milliards de dollars d'ici à la fin 2015 si l'épidémie veint à s'étendre hors des trois pays actuellement les plus touchés (Liberia, Guinée, Sierra Leone), selon la Banque mondiale.

## L'ONU salue l'«immense travail» réalisé en RDCongo

Les Nations unies ont salué hier l'«immense travail» réalisé par Kinshasa et ses partenaires dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola qui frappe une zone reculée du Nord-Ouest de la République démocratique du Congo. «Je tiens à féliciter les agents de l'Etat, des Nations unies et de l'ONG Médecins sans frontières qui font un travail extraordinaire sur le terrain», a déclaré le chef de la Mission de l'ONU en RDC, Martin Kobler, dans un communiqué publié à son retour d'une visite dans la zone de Boende où sévit la maladie, à 800 km au nord-est de Kinshasa.

«J'ai été particulièrement impressionné par leur dévouement et leur professionnalisme dans le combat contre cette terrible maladie, a ajouté M. Kobler.

«Si tous les acteurs, ainsi que les villageois continuent à être aussi vigilants et sérieux dans cette lutte, la maladie pourra être maîtrisée dans les semaines prochaines», a-t-il ajouté. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement congolais, l'épidémie en RDC est distincte de celle qui frappe en Afrique de l'Ouest et qui a fait près de 3.900 morts depuis le début de l'année. La RDC en est à sa septième épidémie d'Ebola depuis la découverte, sur son sol, de cette maladie, en 1976. La précédente épidémie, en 2012, avait fait 29 morts.

# LUTTE CONTRE EBOLA

## Décès du 1<sup>er</sup> patient diagnostiqué aux Etats-Unis



Le premier patient à avoir été diagnostiqué comme porteur du virus Ebola sur le territoire américain est mort mercredi dans un hôpital à Dallas, au Texas, a-t-on indiqué de la direction de l'hôpital. «C'est avec une profonde tristesse et une vive déception que nous devons vous informer du décès de Thomas Eric Duncan, survenu ce matin à 7 h 51», a annoncé le Texas Health Presbyterian Hospital de Dallas dans un communiqué. La veille, l'hôpital avait jugé l'état de son patient «critique mais stationnaire», et des «signes positifs» avaient été évoqués. Le communiqué publié mercredi ne donne pas de détails médicaux. M. Duncan, un ressortissant libérien de 42 ans, a été diagnostiqué comme porteur du virus Ebola le 30 septembre. Il s'agit du premier cas d'Ebola à avoir été détecté aux Etats-Unis.

### Le FMI autorise les pays africains touchés par l'Ebola à accroître leur déficit budgétaire

#### ESPAGNE

## 7 hospitalisations dont un cas avéré



Trois nouvelles personnes ont été admises à l'hôpital Carlos III de Madrid, dans le service traitant les malades d'Ebola, tandis que deux en sorties saines, portant à sept le bilan des hospitalisations dont un seul cas avéré, a annoncé l'établissement mercredi soir. «Ce soir deux médecins et un infirmier ont été admis», a déclaré une porte-parole. Les deux médecins ont été en contact avec la patiente (contaminée par le virus, ndlr). Il s'agit d'une femme qui l'avait examinée dans un centre de santé et d'un médecin de la ville d'Alcorcon, en banlieue sud de Madrid, où elle habite», selon une porte-parole de l'hôpital. La malade est une aide-soignante de 44 ans qui faisait partie de l'équipe ayant traité deux religieux espagnols contaminés par le virus en Afrique et décédés respectivement le 12 août et le 25 septembre.

## Un 2<sup>e</sup> membre de l'ONU testé positif au Liberia

Un membre du personnel travaillant pour la mission de maintien de la paix des Nations unies au Liberia a été testé positif au virus Ebola, a annoncé mercredi un porte-parole de l'ONU. Le chef de la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) Karin Landgren a confirmé qu'il s'agit du deuxième membre de la mission à contracter le virus Ebola, a déclaré Stéphane Dujarric lors d'un briefing régulier à New York, notant que le premier est décédé le 25 septembre.

«La mission a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher toute transmission éventuelle à l'intérieur ou à l'extérieur de la mission», a indiqué M. Dujarric.

Tout le personnel de la Minul considéré à risque a été isolé. Le nombre total de cas confirmés, probables et suspects de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est de 8.033, dont 3.879 décès, a déclaré mercredi l'Organisation mondiale de la santé.

# FRANCE

## Ebola inquiète...

CEM

### Selon le parisien.fr (hier soir)

Les locaux des services sociaux à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) sont actuellement bouclés. Les autorités suspectent des cas d'Ebola et ont donc par sécurité créé un périmètre de sécurité et enfermé soixante personnes, dont certaines reviennent de Guinée, affirme l'AFP qui a confirmé une information de RTL.

À l'heure actuelle, aucun cas autochtone d'Ebola n'a été détecté en France, selon le parisien.fr : le préfet Jean-Luc Neveu du Val d'Oise précise qu'il s'agit d'une « simple mesure de précaution ».

A noter que cette information est reprise par plusieurs média français comme le point.fr.....

Il faut savoir qu'après le cas de l'infirmière espagnole qui a contracté le virus en Espagne qui est la première contamination hors la zone infectée par le virus à savoir l'Afrique de l'Ouest, ça a déclenché beaucoup d'inquiétude en France et en Europe. Selon le parisien.fr, le préfet Jean-Luc Neveu du Val d'Oise a précisé qu'il s'agit d'une « simple mesure de précaution ».

## Londres envoie 750 militaires en Sierra Leone

La Grande-Bretagne enverra 750 militaires, un navire médical et trois hélicoptères en Sierra Leone pour aider à circonscrire l'épidémie d'Ebola, a annoncé mercredi le ministère de la Défense, à l'issue d'une réunion gouvernementale de crise sur cette épidémie. Les militaires qui rejoindront la quarantaine de militaires déjà sur place, seront déployés à partir de la semaine prochaine et aideront à la construction de centres de traitement, a précisé le ministère britannique. Le bateau sera équipé d'unités de soins intensifs tandis que les hélicoptères serviront à transporter les personnes soignantes sur les lieux où aura besoin de leurs services, a-t-il ajouté. La Sierra Leone, ancienne colonie britannique, est l'un des trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par la pandémie d'Ebola, avec le Liberia et la Guinée. La fièvre hémorragique a fait au total 3.439 morts en Afrique de l'Ouest sur 7.478 cas, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé.

## Le Canada va renforcer les contrôles dans ses aéroports

Les passagers arrivant de pays d'Afrique de l'Ouest affectés par l'épidémie d'Ebola vont faire l'objet de contrôles renforcés dans les aéroports canadiens, a annoncé mercredi la ministre de la Santé, Rona Ambrose qui a souligné au Parlement que «le niveau de préparation du Canada est élevé» et que les voyageurs en provenance d'Afrique de l'Ouest doivent déjà répondre à des questions sur leur état de santé et sur leur risque d'exposition au virus. «Le gouvernement prendra des mesures additionnelles en procédant à des contrôles de température ciblés», a-t-elle ajouté. Elle n'a pas précisé les pays qui seraient visés, ni quand ni dans quels aéroports canadiens se ferait ces contrôles.

APS

**MINUSMA****Le Mali demande à l'ONU de renforcer les moyens de la mission pour faire face au «regain de violence»**

Le ministre malien des Affaires étrangères M.

Abdoulaye Diop a demandé mercredi à l'ONU de «renforcer les capacités et moyens» de la Minusma (Mission de l'ONU au Mali) suite au «regain de violence» dans le nord du pays.



«Au regard du retour en force des jihadistes dans le nord du Mali et de la multiplication des agressions contre la Minusma, le Conseil de sécurité se doit de prendreurgemment les mesures nécessaires afin que la Minusma soit dotée de moyens appropriés pour exécuter pleinement son mandat», a déclaré M. Diop, qui s'adressait aux 15 pays membres du Conseil par vidéoconférence depuis Bamako, cité par l'AFP.

«Le Conseil, a-t-il expliqué, devrait pouvoir envisager, dans les meilleurs délais possibles, la révision du mandat de la Minusma et le renforcement de ses capacités et de ses moyens pour lui permettre de faire face au regain de violence sur le terrain». Dix soldats de la Minusma, neuf nigériens et un séné-

galais, ont été tués dans des embuscades depuis début octobre dans le nord du Mali.

«Peut-être le Conseil devrait-il envisager la mise en place d'une force d'intervention rapide capable de lutter efficacement contre les éléments terroristes?», s'est interrogé le ministre. M. Diop a aussi demandé au Conseil de faire pression sur les groupes politico-armés qui participent au dialogue intermédiaire afin de les inciter à «négocier de bonne foi» un accord et à «se démarquer des groupes terroristes (...) sous peine de sanctions».

Le Conseil doit «exiger la pleine coopération des groupes armés du nord du Mali dans la lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie malienne a également appelé

ces groupes à «faire preuve de réalisme et à saisir la main tendue du gouvernement du Mali». Pour sa part, le responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU Hervé Ladsous a rappelé à ces groupes leur engagement à coopérer avec la Minusma pour prévenir les attaques et attentats contre les Casques bleus.

S'exprimant lui aussi depuis Bamako par vidéo-conférence, M. Ladsous a réaffirmé, comme il l'avait annoncé mardi, que l'ONU entendait renforcer les moyens de protection et d'action de la Minusma.

«La Minusma est en fait la principale présence internationale sur le terrain et une cible pour tous les fauteurs de troubles et jihadistes», a signalé M. Ladsous.

**SAHARA OCCIDENTAL****Parlement de Murcie (Espagne): vers la promulgation d'une motion pour la libération des prisonniers politiques sahraouis**

Une motion recommandant la libération «immédiate et inconditionnelle» des prisonniers politiques sahraouis sera adoptée prochainement par l'Assemblée générale de la région autonome de Murcie (Espagne), indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le Président de l'Assemblée générale de la région autonome de Murcie (Parlement), Francisco Celdrán Vidal a exprimé son soutien à la juste lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination, soulignant qu'une motion recommandant la libération «immédiate et inconditionnelle» des prisonniers politiques sahraouis sera adoptée prochainement.

Ces déclarations ont été annoncées lors d'une réunion avec Khatiri Adouh, membre du secrétariat national du Front Polisario, président du conseil national, qui a informé M. Francisco Celdrán Vidal des derniers développements de la question du Sahara occidental «à la lumière des obstacles dressés par le gouvernement marocain devant toute solution à même de permettre l'autodétermination du peuple sahraoui», précise la même source.

La situation alarmante des droits de l'homme dans les territoires occupés en raison des violations de ces droits com-

mis par l'Etat marocain et de la politique de pillage des richesses du Sahara occidental, ont été au centre des discussions.

Par ailleurs, le responsable sahraoui a eu des entretiens avec les porte-parole du Parti de la majorité parlementaire et du groupe parlementaire socialiste.

Les entretiens ont porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de les développer, ainsi que «la détérioration de la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis, causée par la grave pénurie d'aides humanitaires». Les deux parlementaires ont condamné l'assassinat du militant sahraoui des droits de l'homme, Hasanna Elouali, et dénoncé l'interdiction d'accès aux territoires occupés imposée aux organisations de défense des droits de l'homme, aux observateurs internationaux et aux médias. La délégation sahraouie a également rencontré le groupe parlementaire «Paix et liberté du Sahara», une rencontre qui a permis à M. Adouh de rappeler que «le problème du Sahara occidental est un problème de décolonisation qui doit être réglé conformément aux exigences de la Législation internationale».

**KENYA****L'Igad demande à la CPI d'ajourner le procès du président Kenyatta**

L'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), groupement régional associant huit pays est-africains, dont le Kenya, a appelé mercredi à ajourner le procès du président kényan Uhuru Kenyatta à La Haye pour permettre à son gouvernement de combattre les milices «Al-Shabab» qui constituent une menace pour la sécurité de la région.

Le secrétaire exécutif de l'IGAD, Mahboun Maalim, a déclaré que la Cour pénale internationale (CPI) devrait reporter les procédures pour permettre à la région d'Afrique de l'Est de combattre les insurgés de Somalie. «Nous pensons que ces poursuites, si elles étaient nécessaires, devraient avoir lieu à la fin de la présidence de M. Kenyatta. Les preuves et témoignages peuvent être prélevés et conservés soigneusement jusqu'à-là», a déclaré M. Maalim dans un communiqué publié à Nairobi.

M. Maalim, qui s'est également rendu à La Haye mer-

credi pour témoigner de sa solidarité envers M. Kenyatta, a déclaré que la Corne de l'Afrique était un «champ de bataille décisif dans la guerre contre le terrorisme mondial». «La CPI doit agir maintenant pour retarder ces procédures dans le meilleur intérêt de cette lutte mondiale, et de la bataille immédiate pour la paix et la sécurité dans notre région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique étendue», a-t-il indiqué.

Les forces kényanes sont entrées en Somalie le 16 octobre 2011 pour aider les forces somaliennes à repousser les insurgés Al-Shabab, qui contrôlaient auparavant de larges parties du sud et du centre de la Somalie. Nairobi attribue à ces milices une série d'enlèvements transfrontaliers, d'attaques à la grenade et d'attaques à la bombe.

Depuis le Kenya a subi une série d'attaques des milices Al-Shabab et de leurs sympathisants, malgré les efforts pour contenir ces insurgés. Selon M. Maalim, les procé-

**TUNISIE****Ban Ki-moon attendu aujourd'hui à Tunis**

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon est attendu aujourd'hui à Tunis, a annoncé mercredi le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Il s'agit là, selon lui, «d'un témoignage de soutien de l'ONU à la Tunisie en cette phase de transition».

Au cours de sa visite en Tunisie, M. Ban aura une série d'entretiens avec le président de la République provisoire, Moncef Marzouki, le chef du gouvernement provisoire, Mehdi Jomaa ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, a expliqué Dujarric aux médias.

Il aura, également, une série de débats à l'Assemblée nationale constituante (ANC), ainsi que des rencontres avec les représentants de la société civile, a-t-il ajouté.

La campagne électorale pour les législatives du 26 octobre en Tunisie a démarré samedi dernier, dont le nombre de candidatures a atteint officiellement 1.327 listes dont 1.230 en Tunisie, réparties sur 741 listes de partis, 355 listes indépendantes et 234 de coalition, outre 77 listes pour l'étranger.

Avant ces échéances qui auront lieu respectivement le 26 du mois en cours et le 23 novembre prochain (présidentielle) conformément au calendrier arrêté par la Constituante, la Tunisie aura franchi la période de transition qui a duré près de 4 ans après la chute du régime de l'ancien président Zine Elabidine Ben Ali en janvier 2011.

**● Suspension de l'émission «Liman yajro fakat» pour un mois**

Le Conseil de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) de Tunisie a décidé la suspension pour un mois de l'émission «Liman yajro fakat» (Pour les audacieux uniquement), diffusée sur la chaîne de télévision «Al-Hiwar Attounsi».

Cette décision intervient «en réaction» à des déclarations faites, dimanche, sur le plateau de cette émission, par le journaliste Nasredine Benhadjid qui a déclaré qu'il est fier de son amitié avec le leader de l'Organisation interdite d'Ansar al-Chariaa, Seifeddine Ben Hassine, alias Abou Iyad», a indiqué mercredi Hichem Snoussi, membre de la HAICA, cité par l'agence de presse TAP. Le Conseil de la HAICA «est convaincu que ce message était volontaire», a affirmé M. Snoussi, notant que l'émission est diffusée en différé et non en direct.

La HAICA a, également, décidé d'infliger une amende de 10 mille dinars à l'encontre de la chaîne de télévision «Zitouna», à la suite de la «diffusion d'un spot publicitaire en faveur d'un parti politique», a indiqué la TAP.

dures judiciaires ne devraient pas être utilisées pour «af-faiblir» le Kenya un an à peine après l'attentat d'Al-Shabab dans le centre commercial de Westgate à Nairobi, qui avait fait 67 morts.

«Je suis là pour dire que ce n'est pas le moment d'affaiblir le pays et la région en le privant de son président pour le juger», a déclaré M. Maalim, ajoutant que la conférence sur le statut de la CPI survenait deux jours seulement après une offensive majeure des forces de Somalie et de l'AMISOM dans le sud de la Somalie, pour chasser Al-Shabab de leur dernier bastion.

«Actuellement, nous sommes au beau milieu d'une attaque décisive pour battre les terroristes d'Al-Shabab en Somalie et préserver la sécurité de la région en empêchant une propagation supplémentaire de cette épidémie de radicalisme», a-t-il déclaré.

## YÉMEN

**63 morts dans deux attentats suicides, le Premier ministre renonce à son poste**

Le Yémen a connu un nouvel épisode douloureux hier avec deux attentats suicides qui ont fait au moins 63 morts, dont vingt soldats, alors que le Premier ministre Ahmed Awad ben Mubarak, désigné mardi par le président Abd Rabbo Mansour Hadi, a démissionné sous la pression des rebelles chiites.

Au moins 43 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres ont été blessées dans un attentat suicide, qui s'est produit jeudi à Sanaa au moment où des sympathisants des rebelles chiites (houthis), qui contrôlent la capitale yéménite depuis le 21 septembre, se préparaient à manifester sur la Place Tahrir, théâtre de l'explosion, selon des sources médiatisées.

Il s'agit du plus grave attentat à Sanaa depuis mai 2012 lorsqu'une attaque, revendiquée par le réseau terroriste d'Al-Qaïda, contre un défilé militaire avait fait une centaine de morts. Par ailleurs, dans le sud-est du pays, vingt soldats ont été tués jeudi dans un attentat suicide à la voiture piégée contre un barrage de sécurité près de la ville de Moukalla, a annoncé une source militaire en imputant l'attaque aux éléments du réseau terroriste d'Al-Qaïda.

Un responsable militaire, a précisé qu'une voiture piégée conduite par un kamikaze d'Al-Qaïda avait explosé contre un barrage de contrôle de l'armée, à l'entrée ouest de Moukalla (chef-lieu de la province de Hadramaout).

Un char et deux véhicules de l'armée ont été détruits dans l'explosion, selon la source militaire.

La veille, des commandos présumés d'Al-Qaïda ont lancé, aux premières heures de la journée, plusieurs attaques qui ont visé, outre le QG de sécurité, un poste de la police de la circulation et deux barrages de contrôle de l'armée dans la ville de Baidha (centre), faisant au moins dix morts parmi les policiers, selon le responsable de la morgue à l'hôpital Al-Thawra et des responsables locaux et des services de sécurité.

**Le Premier ministre démissionne pour «préserver l'unité nationale»**

Le processus de transition politique au Yémen se complique de plus en plus, notamment avec la décision du Premier ministre Ahmed Awad ben Mubarak, désigné mardi par le président Mansour Hadi, de démissionner suite à la contestation de sa nomination par les rebelles chiites.

Le président yéménite a accepté la demande de M. ben Mubarak, qui a pris cette décision «dans le but de préserver l'unité nationale et de protéger le pays contre les divisions», «d'être relevé» de sa mission de former un nouveau gouvernement en raison de la forte opposition des puissants rebelles chiites qui contrôlent Sanaa depuis le 21 septembre, selon l'agence officielle Saba.

M. Hadi Mansour avait nommé mardi M. ben Mubarak, alors chef de son cabinet, comme Premier ministre, selon les termes prévus par l'accord de trêve signé le même jour de la prise de Sanaa par les rebelles, et parrainé par l'envoyé de l'ONU, Jamal Beloumi. Selon cet accord, un Premier ministre neutre devait être nommé en échange d'un retrait des houthis de la capitale yéménite puis de leur désarmement afin de reprendre un processus de transition politique. Les rebelles avaient affirmé que cette désignation était loin d'exprimer la volonté du peuple et refusaient celle de l'étranger, en allusion au rôle selon eux de Washington et Ryad dans le choix de ce technocrate de 46 ans pour diriger le gouvernement.

«Nous rejetons avec force cette nomination qui n'est pas conforme à la volonté nationale et ne répond pas à celle du peuple», a précisé le bureau politique des rebelles qui contrôlent la capitale Sanaa, peu après l'annonce de la nomination à ce poste de M. Ben Mubarak.

«Cette nomination est l'expression d'une volonté extérieure, un déni de la souveraineté nationale et une violation de la règle du consensus qui doit présider au processus de transition politique», selon le communiqué. Dans l'entourage de M. Hadi, on accuse les Houthis d'avoir rejeté M. Ben Mubarak pour «ne pas tenir leurs engagements» prévus dans l'accord levé des camps des houthis autour de Sanaa, leur retrait de la capitale et la restitution des équipements pris à l'armée. Or les rebelles n'ont cessé depuis de renforcer leur présence à Sanaa et d'étendre leur influence ailleurs, notamment en direction de l'est, vers les principaux gisements pétroliers du pays, et dans le sud-ouest, en direction du détroit stratégique de Bab al-Mandeb qui commande l'entrée sud de la mer Rouge. Les rebelles d'Ansarullah contestent depuis une décennie le pouvoir sunnite à partir des montagnes du nord du pays, se sont emparés récemment de la capitale Sanaa, après des combats avec des partisans du parti Al-Islah, épaulés par l'armée, qui ont fait plus de 270 morts, selon les autorités yéménites. Al-Qaïda dans le Pé-ninsule arabique (Aqpa) a profité de l'affaiblissement du pouvoir central en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer son emprise dans le pays. Le groupe est notamment bien implanté dans le sud et le sud-est du Yémen.

## SYRIE

**Avancée de Daech à Aïn el Arab, Washington et Londres prêts à examiner la création d'une zone tampon**

Les éléments de l'organisation autoproclamée

«Etat islamique (EI)»

Daech ont avancé hier dans la ville kurde syrienne de Aïn el Arab malgré une forte résistance des forces kurdes, alors que Washington et Londres sont prêts à examiner la création d'une zone tampon entre la Syrie et la Turquie.



Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les éléments de Daech ont pris le contrôle durant la nuit de mercredi à jeudi de plus d'un tiers de la ville de Aïn el Arab (Kobané en kurde) après de violents combats.

«Malgré une résistance acharnée des forces kurdes, l'EI a avancé durant la nuit et s'est rendu maître de plus d'un tiers de Kobané», a déclaré le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane.

Les éléments de Daech «se sont emparés de l'immeuble des Assayech (force de sécurité kurdes) dans le nord-est de la ville. Durant les combats, un chef des Assayech, Sido Jammo, et plusieurs de ses hommes ont été tués», a précisé M. Abdel Rahmane.

Il a ajouté que l'avancée de Daech se faisait lentement en raison de «la résistance opposée par les Kurdes et les raids de la coalition, menés par les Etats-Unis. L'un d'eux a visé l'immeuble d'Assayech, après sa prise par l'EI».

**La coalition internationale poursuit ses raids**

Pour aider les forces kurdes à freiner l'avancée des éléments du groupe «Etat islamique» à Aïn el Arab, des avions de la coalition internationale, menée par les Etats-Unis, ont effectué mardi et mercredi plusieurs raids aériens.

Au total, neuf frappes aériennes ont été menées par les Etats-Unis et leurs alliés sur le territoire syrien, dont six à proximité de cette ville kurde implantée, selon le Centre de commandement américain

chargé du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (Centcom).

Quatre frappes au sud de la ville ont permis de détruire un véhicule blindé de transport de troupes, ainsi que trois véhicules blindés et une pièce d'artillerie.

Une cinquième frappe menée dans le sud-ouest de Aïn el Arab a détruit un véhicule armé et la sixième, qui a atteint la partie sud de la ville, a détruit une pièce d'artillerie, selon la même source.

Mais ces frappes selon le président américain Barack Obama ne suffiront pas à sauver Aïn el Arab. «Il faudrait des troupes compétentes -des rebelles syriens ou des forces gouvernementales irakiennes- pour arriver à vaincre l'EI», a-t-il estimé.

Les éléments de Daech sont entrés dans Aïn el Arab lundi, trois semaines après le début de leur offensive dans la région. Selon l'OSDH, au moins 412 personnes sont été tuées dans les combats, mais le bilan pourrait s'avérer bien plus lourd.

L'avancée des éléments de Daech a provoqué également un exode de près de 200.000 personnes vers la Turquie toute proche, où des manifestations ont eu lieu ces derniers jours pour protester contre l'entrée des extrémistes de Daech à Kobané.

**Washington et Londres prêt à examiner la mise en place d'une zone tampon**

Face au flux important de réfugiés, le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue

britannique Philip Hammond ont exprimé mercredi leur disposition à «examiner» l'idée de créer une zone tampon entre la Syrie et la Turquie.

«Londres ne l'exclut pas», a ajouté le diplomate britannique à propos d'une zone tampon «pour protéger les personnes déplacées par le conflit à la frontière turco-syrienne», a-t-il signifié.

«Cela vaut la peine que l'on regarde de très, très près», a insisté John Kerry, formulant un net changement de pied de la diplomatie américaine sur cette proposition évoquée régulièrement depuis trois ans, tout comme l'idée d'une zone d'exclusion aérienne souhaitée par la Turquie.

«L'idée d'une zone tampon circule» depuis un certain temps, a reconnu M. Hammond et «nous devons l'explorer avec d'autres alliés et partenaires».

Le principe de cette zone tampon est défendu depuis longtemps par Ankara et a été soutenu mercredi par le président français François Hollande.

Une démarche critiquée par les autorités syriennes qui ont «déploré» la position de la France.

Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères Faycal Moqdad, a souligné la nécessité pour la communauté internationale de faire «son devoir face à Aïn al-Arab» et à «cesser tout soutien aux groupes terroristes armés, notamment celui accordé par la France et la Turquie à ces groupes quel que soit leur nom».

## ALLEMAGNE

**Des heurts entre Kurdes et groupes rivaux**

Des heurts ont opposé dans la nuit de mercredi à jeudi des Kurdes et groupes rivaux à Hambourg (nord), alors que l'Allemagne s'inquiète d'une importation du conflit syrien sur son sol, a indiqué un porte-parole de la police de Hambourg.

Une personne a été blessée lors de ces affrontements, après une manifestation pacifique ayant rassemblé près de 1.300 personnes pour dénoncer les attaques de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) contre des villes kurdes en Syrie, a ajouté la même source. Ces violences ont ravivé les craintes d'une importation des conflits syrien et irakien en Allemagne, dont la communauté kurde est considérée comme la plus importante en Europe. «Il faut empêcher que les conflits sanglants et brutaux du monde entier se répandent en Allemagne», a lancé le président du syndicat allemand des policiers, Oliver Malchow, dans un communiqué.

«Nous appelons tous les groupes rivaux à ne pas mettre en danger, par des accès de violence, l'attitude positive de la population allemande face à l'accueil des réfugiés en provenance de régions en crise», a-t-il ajouté. Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paru jeudi, la chancelière Angela



Merkel s'est inquiétée de la passivité de la Turquie face à l'organisation Etat islamique qui pourrait avoir des conséquences sur la situation sécuritaire en Allemagne.

Au total 1.300 policiers avaient été mobilisés dans la ville portuaire du nord de l'Allemagne où vivent environ 35.000 Kurdes, après les affrontements de la veille qui avaient fait 14 blessés, dont quatre graves. L'Allemagne compte la plus grosse communauté turque à l'étranger, avec près de trois millions de personnes turques ou d'origine turque, selon les statistiques officielles.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

## TF1

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo  
06:10 Jeunesse : Franklin  
06:20 Jeunesse : Franklin  
06:30 Jeunesse : Franklin  
06:45 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : Télésurf  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Au nom de la vérité  
09:55 Série TV : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:50 : Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
13:50 Culture Infos : Météo  
13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
14:15 Divertissement : Condamnés au silence  
16:00 L'addition, s'il vous plaît  
17:00 Bienvenue chez nous  
18:00 Money Drop  
18:35 Météo  
19:00 Journal  
19:30 My Million  
19:35 Trafic info  
19:38 Météo  
19:40 Nos chers voisins  
19:45 C'est Canteloup  
19:55 Danse avec les stars  
22:15 Danse avec les stars, la suite

## 2

06:24 Culture Infos : Jour de guerre  
06:25 Culture Infos : Pointe route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Pointe route  
09:06 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:45 Culture Infos : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Pointe route  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:55 Face à la bande  
17:50 N'oubliez pas les paroles  
18:20 N'oubliez pas les paroles  
18:30 Météo 2  
19:00 Journal  
19:40 Parents mode d'emploi  
19:45 Alcaline l'instant  
19:47 Météo 2  
19:50 Les petits meurtres d'Agatha Christie  
21:30 Ce soir (ou jamais !)

## 3

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Jeunesse : Une minute au musée  
06:47 Série TV : LoliRock  
06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse  
07:00 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:13 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie  
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:31 Série TV : La chouette & Cie  
08:39 Jeunesse : C'est bon !  
08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies

(1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies  
(2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo à la carte  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Série TV : Un cas pour deux  
16:05 Culture Infos : Talents des cités  
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
16:30 Slam  
17:10 Questions pour un champion  
17:55 Objectif indépendance  
18:00 19/20 : Journal régional  
18:18 19/20 : Edition locale  
18:30 19/20 : Journal national  
18:58 Météo  
19:00 Tout le sport  
19:15 Plus belle la vie  
19:42 Beau travail  
19:45 300 choeurs pour + de Vie  
21:55 Frères d'armes  
22:00 Météo  
22:02 Parlons passion  
22:05 Soir 3  
22:35 Orphelins de la patrie

## CANAL+

06:00 Culture Infos : Les nouveaux探索ateurs  
06:50 Divertissement : Zapping  
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:20 Culture Infos : La météo  
07:25 Divertissement : Le petit journal  
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info  
08:00 Culture Infos : La météo  
08:05 Sport : Zapsport  
08:10 Série TV : Les Simpson  
08:30 Cinéma : Grand Central  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:45 Cinéma : Stoker  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : 9 mois ferme  
15:35 Stoker  
17:10 Pendant ce temps...  
17:12 Pendant ce temps...  
17:15 Le Before du grand journal  
17:45 Le JT  
18:05 Le grand journal  
19:00 Le grand journal, la suite  
19:25 Le petit journal  
19:55 Fonzy  
21:35 Les invincibles

## M

06:00 Divertissement : M6 Music  
06:40 Culture Infos : Météo  
06:45 Série TV : Le Petit Spirou  
07:00 Série TV : Le Petit Spirou  
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire  
08:10 Jeunesse : Sammy & Co  
08:20 Jeunesse : Sammy & Co  
08:45 Culture Infos : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
09:55 Culture Infos : Météo  
10:00 Série TV : Face au doute  
10:50 Série TV : Face au doute  
11:45 Série TV : Desperate Housewives  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 : L'auberge des amoureux  
15:45 Divertissement : Plus fort que le silence  
16:40 Les reines du shopping  
17:50 100 % mag  
18:40 Météo  
18:45 Le 19.45  
19:10 Scènes de ménages  
19:50 NCIS  
20:45 NCIS  
21:35 NCIS  
22:25 NCIS

## La sélection

19h55

## DANSE AVEC LES STARS



Parmi Rayane Bensetti, Corneille, Joyce Jonathan, Louisy Joseph, Brian Joubert, Anthony Kavanagh, Tonya Kinzinger, Miguel Angel Muñoz, Nathalie Péchalat, Elisa Tovati et Ophélie Winter, une célébrité a quitté la semaine dernière le parcours de l'émission. Les dix personnalités restantes, chacune guidée par son danseur professionnel attitré, continuent à s'affronter par le biais d'une danse en couple sur une chanson ou une musique interprétée par un orchestre live.

## 2

19h48

## LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE - LE CRIME NE PAIE PAS



Une serveuse du cabaret « L'Eden » a été sauvagement assassinée tandis que le patron de l'établissement a été enlevé par de mystérieux ravisseurs. Cette affaire est une aubaine pour la journaliste Avril, qui nourrit depuis l'enfance le rêve de chanter sur scène. Quant au commissaire Laurence, il ne décolère pas : la police des polices, nourrissant des soupçons de corruption à son égard, veut lui retirer l'enquête. La loyauté d'Avril vis-à-vis de son « meilleur ennemi » Laurence va être mise à rude épreuve.

## 3

19h45

## 300 CHOEURS POUR + DE VIE



La chaîne se mobilise au profit de l'opération + de Vie, la campagne nationale de solidarité de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Depuis l'Académie Fratellini, des artistes reprennent leurs plus grands tubes, accompagnés de choeurs afin de sensibiliser le public au quotidien des personnes âgées hospitalisées. Entouré de Bernadette Chirac, l'animateur accueille Véronique Sanson, Chico & The Gypsies, Gérard Lenorman, Isabelle Boulay, Pascal Obispo, Nicole Croisille, Claire Keim, Vincent Niclo, Les Prêtres, Roch Voisine, Dany Brillant, Tony Carreira, Les Stentors, Corneille, la troupe de Love Circus et Arielle Dombasle.

## CANAL+

19h55

## FONZY



Il y a vingt ans, Diego Costa, avait bien dû mal à boucler les fins de mois. Pour se faire un peu d'argent, il a fourni sous le pseudonyme de Fonzy du sperme dans le cadre d'un programme de recherche. Le temps a passé et il est toujours livreur dans la poissonnerie de son père. Il a beau avoir 42 ans et il est resté un éternel adolescent. Au grand dam de sa compagne Elsa. Or, il faut vraiment qu'il grandisse car dans peu de temps, il sera papa. C'est alors 142 sur les 533 enfants conçus lors du fameux protocole à la recherche de leur géniteur. Un cataclysme pour Diego lequel, contre toute attente, se découvre une fibre paternelle.

## M

19h50

## NCIS : enquêtes spéciales (Série TV)



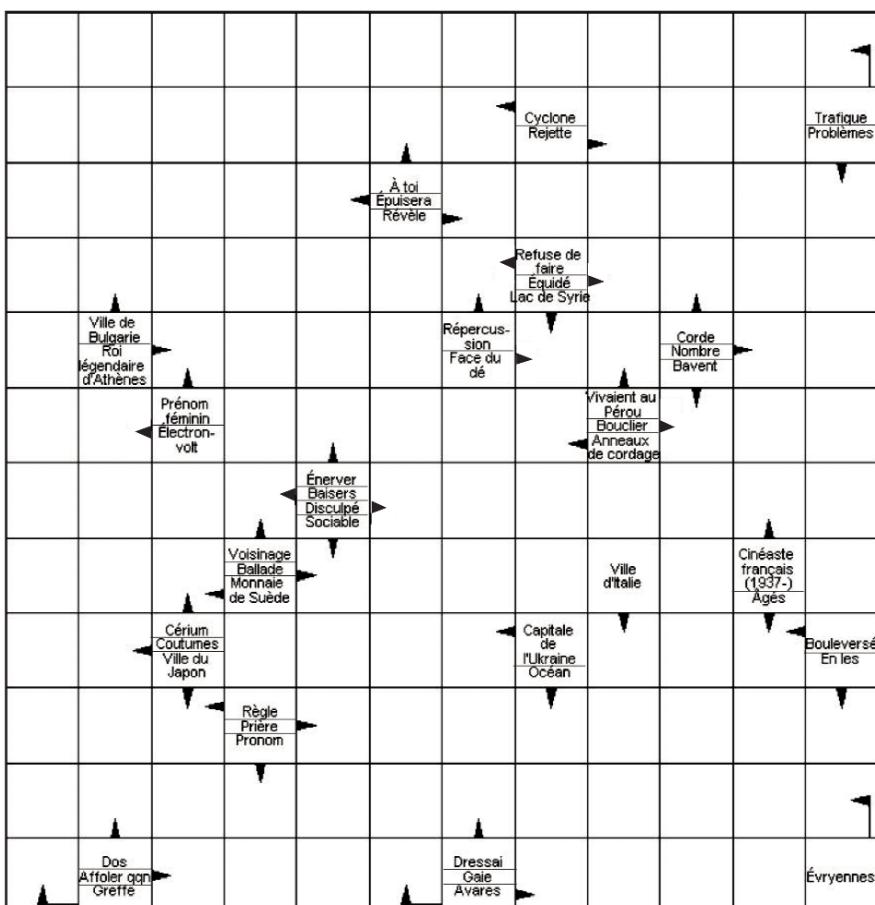
Saison 10 - Episode 15 sur 24  
Les agents du NCIS enquêtent sur la mort d'un marin, lié à un réseau de combats entre soldats. Le directeur Vance découvre que sa femme avait des secrets.

## Saison 10 - Episode 16 sur 24

Alors qu'ils emmènent un cadavre à la morgue, le docteur Mallard et Jimmy sont kidnappés par un ravisseur, qui veut obtenir des informations sur la victime.

## Saison 4 - Episode 17 sur 24

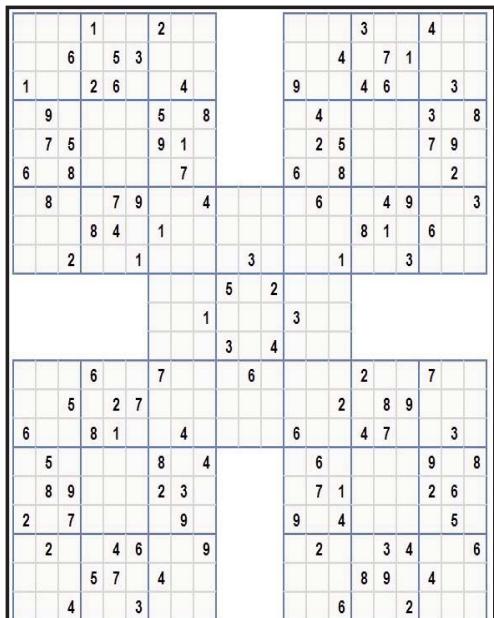
## Mots fléchés n°741



## Samouraï-Sudoku n°741

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



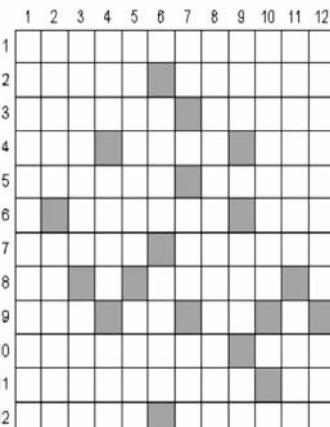
## Mots croisés n°741

## ► Horizontalement:

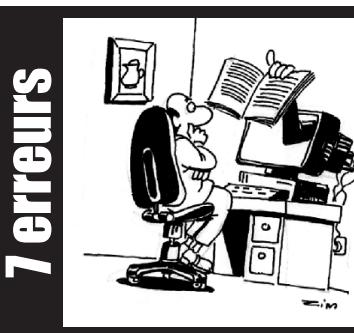
- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe-Tique
- Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch
- Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
- Aluminium - Cri d'approbation
- Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
- Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
- Choisirions - Du verbe avoir
- Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

## ► Verticalement:

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rongeurs
- Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maitre des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
- Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
- Ridiculisaient
- Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
- Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
- Diminuer - Substance sucrée
- Harasser - Devetue



## 7 erreurs



## Proverbes

Pour avoir la moelle, il faut briser l'os.

Proverbe algérien

Vivre le jour le jour sans penser au lendemain

Proverbe berbère

Une poignée d'abeilles vaut mieux qu'un sac de mouches.

Proverbe arabe

L'appétit vient en mangeant

Proverbe français

## C'est arrivé un 10 Octobre

1575 : bataille de Dormans (5<sup>e</sup> guerre de religion).

1801 : traité de Paris.

1806 : bataille de Saalfeld.

1863 : Maximilien d'Autriche devient empereur du Mexique avec l'appui de Napoléon III.

1868 : déclenchement de la guerre des Dix Ans à Cuba.

1903 : Emmeline et Christabel Pankhurst fondent à Manchester l'Union féminine sociale et politique.

1911 : soulèvement de Wuchang, début de la révolution Xinhai.

1943 : Tchang Kaï-chek, devient président de la République de Chine.

1954 : naissance du Front de libération nationale en Algérie.

1970 : indépendance des îles Fidji.

2005 : Angela Merkel devient chancelière en Allemagne.

2010 : dissolution des Antilles néerlandaises.

## Célébrations

- Journée mondiale contre la peine de mort.

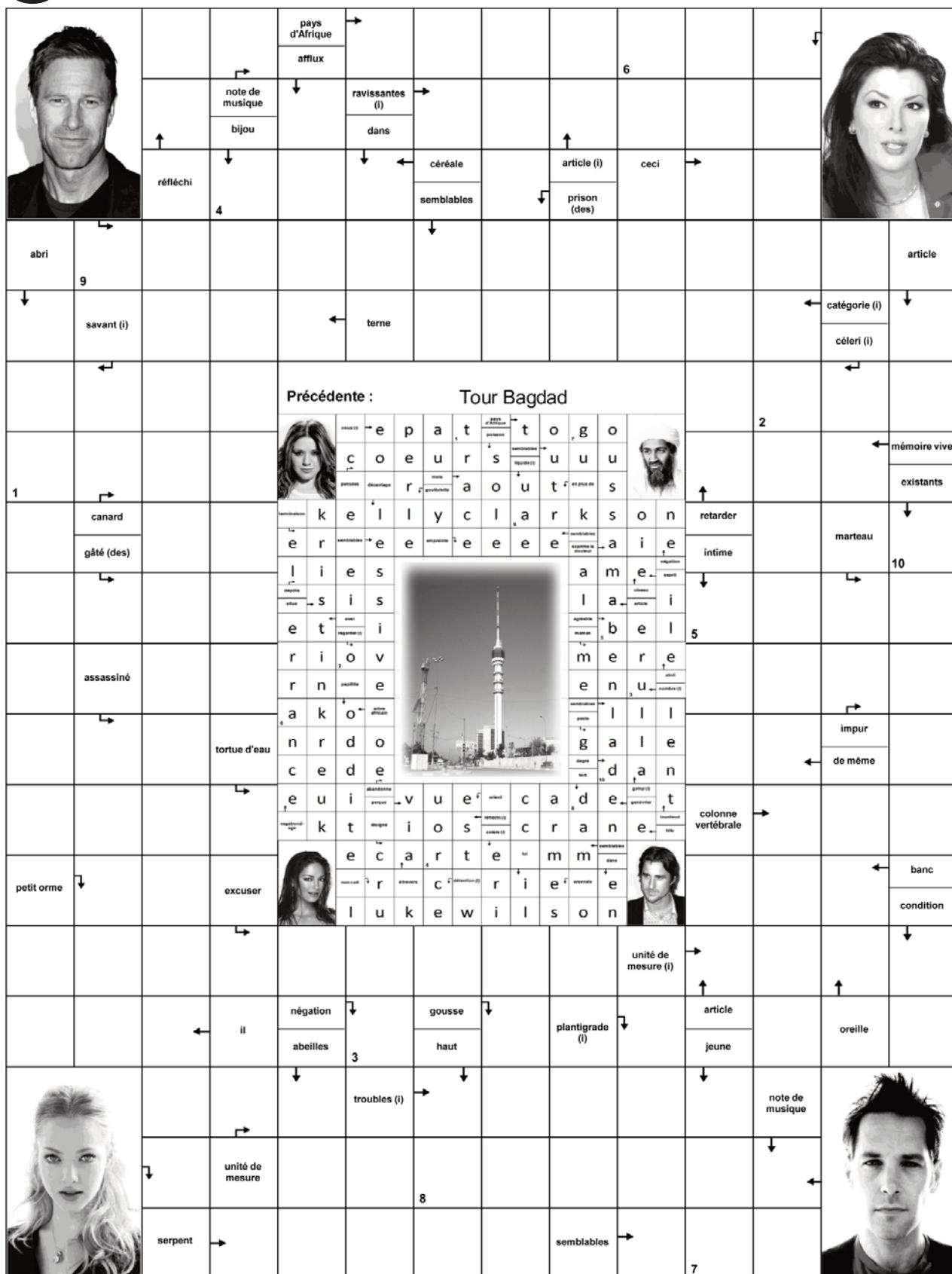
- Journée mondiale de la santé mentale.

- Fidji : Fête nationale.

- Finlande : journée de la littérature célébrant la naissance de l'écrivain Aleksis Kivi en 1834.

- France : Journée nationale des DYS (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...), cette date a été choisie du fait de l'homophonie « 10/10 » (dix-dix évoque dys-dys).

N° 40



Chanteur algérien



## VOILE / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE «OPTIMIST»

### Participation confirmée de 13 pays dont l'Algérie

Treize pays dont l'Algérie, représentés par près d'une centaine d'athlètes, ont confirmé leur participation au championnat d'Afrique de voile catégorie «optimist», réservé aux enfants âgés de 7 à 15 ans, prévu du 10 au 17 octobre, au large de la plage d'Agadir au Maroc, a indiqué mercredi le comité d'organisation.

Outre l'Algérie avec neuf athlètes et le Maroc (10 concurrents), le rendez-vous africain enregistrera la participation des athlètes du Mozambique, Afrique du Sud, Tunisie, Angola, Kenya, Zimbabwe, Tanzanie, la Réunion, Danemark, Emirats arabes unis et Sultanat d'Oman.

Placée sous le signe «Agadir au rythme des vents africains», la compétition sera marquée également par la participation de quelques athlètes venus d'Europe et d'Asie, selon le président de la Fédération marocaine de voile, Ahmed Benouaddane.

Parallèlement à ce championnat d'Afrique qui se déroulera en plusieurs étapes, les organisateurs ont prévu la mise en place d'un village sur la plage d'Agadir proposant diverses activités ludiques et créatives au profit des participants et des autres enfants. En prévision de cette échéance continentale, la sélection algérienne de Voile, conduite par l'entraîneur national Hakim Djoulah, a effectué plusieurs stages de préparation.

APS

## RELANCE DU SPORT SCOLAIRE

### Les ministères des Sports et de l'Education conjuguent leurs efforts

Une feuille de route «concrète» visant l'élargissement de la pratique sportive en milieu scolaire sera paraphée prochainement par le ministère des Sports et celui de l'Education nationale, a indiqué le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, hier à Alger.

«Le sport scolaire vise en premier lieu à élargir la pratique sportive au sein des établissements de l'éducation nationale sur la base d'une feuille de route concrète dont le projet est soumis à enrichissement et que les deux ministères parapheront prochainement», a affirmé Tahmi, à l'ouverture de la réunion de la commission nationale du sport d'élite et de haut niveau et de détection des jeunes talents.

Lors de la réunion de cette commission qui préside l'ancien international algérien, Rabah Madjer, le ministre a longuement évoqué, selon un communiqué du ministère des



Sports, «les dossiers soumis à enrichissement, à savoir les sports scolaire et universitaire, ainsi que le système de prise en charge des jeunes talents au Lycée sportif et à l'Ecole olympique de Sétif notamment». Concernant le sport universitaire, Tahmi a appelé notamment à «prendre en charge l'école sportive et la pratique sportive en milieu universitaire». S'agissant du

système de suivi des jeunes talents dans le cadre de leur scolarité et de leur performance sportive, le ministre a demandé aux membres de la commission, de contribuer au débat ouvert autour de l'adaptation harmonieuse des différents systèmes créés à ce jour, à savoir le lycée sportif et les Ecoles olympiques», conclut le communiqué.

## JUDO/CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS

### 300 judokas de 10 pays au rendez-vous de Tunis

Le palais des sports d'El Menzah à Tunis abrite le 9e championnat arabe des clubs seniors hommes et la 8e édition féminine (cadette et juniors) du 9 au 12 octobre avec la participation de plus de 300 judokas de 10 pays dont l'Algérie. L'Algérie sera représentée par le club de judo du «Dynamique Sportive de Baba-Hassen» (DSBH), dans deux catégories (cadette et juniors) à la 8e édition des Championnats arabes féminins. Le secrétaire général de la Fédération tunisienne de judo, Samir Ghodhbane s'est félicité de la dé-

cision des instances arabes de confier à la Tunisie l'organisation des championnats arabes des clubs de judo. Il a également précisé que la Tunisie abritera en mars 2016 les Championnats d'Afrique des nations, qui seront qualificatifs aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro. De son côté, Faiez Hammami, directeur technique de la FTH a affirmé que les championnats arabes des clubs promettent un beau spectacle avec la participation de plusieurs judokas internationaux Tunisiens, Algériens et Marocains.

## CHAMPIONNATS ARABES DE CYCLISME DU 9 AU 22 OCTOBRE À ANNABA

### 330 coureurs de 12 pays annoncés

Trois cent-trente coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prendront part aux Championnats arabes de cyclisme sur route et piste du 9 au 22 octobre à Annaba, dans les catégories cadets, juniors et seniors (garçons et filles).

Les championnats arabes-2014 d'Annaba comportent cinq compétitions : le 22e championnat arabe seniors masculin, le 17e championnat des juniors, le 3e championnat des cadets, la 12e édition féminine et le 6e championnat arabe sur piste (seniors, juniors et féminine).

En marge de cette compétition arabe, l'Union arabe de cyclisme organise également la 3e édition de la Coupe arabe des juniors. L'Algérie avait terminé à la première place de la précédente édition organisée du 21 au 31 octobre 2013 à Manama au Bahreïn en décrochant 14 médailles (7 or, 5 argent et 2 bronze). Outre le pays organisateur, ce sont 11 pays qui sont attendus à ces joutes. Il s'agit de la Tunisie, du Maroc, du Bahreïn, de la Jordanie, de l'Irak, de l'Arabie

Saoudite, des Emirats arabes unis, de la Palestine, du Qatar, de l'Egypte et du Sultanat d'Oman.

#### La "Petite Reine" arabe en Algérie après 30 ans d'absence

Cette édition confiée à l'Algérie, 30 années après celle de 1984, réunira pendant 13 jours de compétition, près de 330 cyclistes, qui se disputeront les 282 médailles toutes couleurs confondues mises en jeu. L'Algérie sera représentée par 34 athlètes dont 5 filles. Pour le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Rachid Fezouine, l'Algérie est totalement prête pour accueillir ses hôtes du 9 au 21 octobre à Annaba.

Tous les indicateurs indiquent que l'édition des championnats arabes confiée à la ville de Annaba trente années après celle de 1984, connaîtra un succès total», a indiqué à l'APS, Rachid Fezouine. Le président de la FAC, également membre du bureau exécutif de l'Union arabe de cyclisme,

a précisé que tous "les moyens humains et matériels sont réunis pour accueillir pendant 13 jours de compétition, les coureurs des 13 nations arabes." Une commission présidée par le chef de cabinet de la wilaya de Annaba a été mise en place et a mis à disposition tous les moyens nécessaires à la réussite de l'événement. Une stratégie adéquate et une bonne organisation ont été mises en place pour l'accompagnement des courses sur routes et d'autres points en rapport avec le déroulement de cet événement sportif arabe, premier du genre pour la wilaya d'Annaba.

#### Composition de la délégation algérienne :

##### Athlètes :

**Seniors (Messieurs) :** Hanachi Abdellabat, Mansouri Abderrahmane, Barbari Adil, Sassane El Khacib, Chabane Hichem, Yahmi Abdennour, Lagab Azzedine, Belmokhtar Abdelkader, Reguigui Youcef, Bettira Mouadh, Abdennabi Khaled,

Benyoussef Abdellah, Madani Abdelmalek, Kerrar Ayoub.

**Juniors (Garçons) :** Benyoub Zoheir, Bouricha Ismail, Mokhtar Hichem, Mansouri Islem, Keddah Salim, Mdjahed Ismail, Achouri Ibrahim El Khalil, Mansouri Ousama.

**Cadets (Garçons) :** Mansouri Hamza, Amari Abderrahim, Bradai Amma, Derghoume Amine, Medjebar Ihab Mahfoud, Benhamadi Aymen, Bengayou Abderraouf.

**Dames :** Tihar Aicha, Benchaar Fatima, Megherbi Nour El Houda, Belkacem Ben Ouanaane Racha, Tedjane Imene.

##### Encadrements :

**Entraîneurs :** Douzi Smail (DTN Intérieur), Allam Samir (Entraîneur Senior), Faci Mustapha (Entraîneur National Piste), Bendib Abdenour (Entraîneur National Junior), Laroui Ilies (Entraîneur National Cadet), Lachichi Abdelhakim (Assistant Entraîneur), Chérif Mourad (Assistant Entraîneur).

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°740

4	8	7	9	1	6	2	5	3
2	9	6	4	5	3	8	7	1
1	5	3	8	7	2	4	9	6
9	7	5	3	8	4	1	6	2
8	1	4	2	6	5	9	3	7
3	6	2	1	9	7	5	4	8
5	3	8	6	4	1	7	2	9
7	2	1	5	3	9	6	8	4
6	4	9	7	2	8	3	1	5

8	1	3	6	4	5	9	2	7
2	6	9	7	8	1	3	5	4
5	4	7	9	3	2	6	8	1
4	9	5	2	1	7	8	3	6
7	3	6	8	5	9	1	4	2
1	8	2	4	6	3	7	9	5
6	5	8	1	9	2	4	3	7
9	7	4	3	5	6	8	1	2
5	3	6	8	5	7	1	9	2

4	3	6	8	5	7	1	9	2
1	7	2	3	6	9	4	8	5
9	5	8	2	1	4	7	6	3
6	4	9	7	3	5	8	1	2
3	8	1	6	5	2	9	7	4
7	2	5	4	3	6	1	8	9
5	6	3	7	8	9	2	4	1
9	1	4	2	6	5	3	7	8
8	7	6	9	3	1	5	4	2

### Mots Croisés N°740

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MA■IE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

### Mots Fléchés N°740

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■N■G  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■T■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■

CAN-2015 (QUALIFICATIONS 3<sup>e</sup> J) MALAWI-ALGÉRIE, DEMAIN À 14H30

# Ultime entraînement des Verts aujourd'hui à Blantyre

Said Ben

Arrivés hier soir en terre malawite pour rencontrer le Malawi demain à 14h30 (13h30 heure algérienne) en match comptant pour la troisième journée du groupe « B » des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, l'équipe algérienne effectuera aujourd'hui, à l'heure du match une ultime séance d'entraînement au stade Kamuzu à Blantyre.

Les Verts ont été en regroupement depuis dimanche dernier avec des séances d'entraînements qui ont débuté lundi dernier.

Les joueurs de l'équipe nationale ont effectué plusieurs séances d'entraînements dont deux séances, mercredi dernier, la première à 10h00 et la seconde à 17h00 au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Hier, les Verts se sont également entraînés mais juste la matinée avant de prendre la destination de Blantyre (Malawi) à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale, Air Algérie.

Pour cette rencontre, le sélectionneur de l'équipe algérienne Christian Gourcuff disposera de 22 joueurs après le forfait de Riyad Boudebouz (Bastia) et Hilal Soudani (Dinamo Zagreb). L'entraîneur national Christian Gourcuff, a annoncé lors de sa dernière conférence de presse, mardi dernier que l'objectif est d'assurer la qualification à la Coupe d'Afrique des



nations (CAN-2015) dès la fin de la double confrontation contre cette équipe.

« Je ne change pas de philosophie tant que je suis ici. Face au Malawi, on jouera pour la gagne. On fera en sorte d'imposer notre jeu, même si je reste persuadé qu'on ne peut pas le faire pendant tout le temps de la partie. Notre objectif fixé dès le départ était de collecter 12 points pour assurer notre qualification à la CAN. Après deux journées, nous avons déjà six points, nous sommes donc à mi-chemin, et nous tablons sur six autres dès les deux prochains matchs pour valider définitivement notre billet pour le Maroc », a encore ajouté le coach national. Par ailleurs, Gourcuff n'a pas voulu

souffler mot à propos du onze qu'il compte aligner demain, surtout qu'il n'a pas encore fait le constat avec le staff médical à propos de l'état physique de ses joueurs.

Il est utile de rappeler qu'à l'issue de la deuxième journée des qualifications de la CAN-2015, le Malawi partage la deuxième place du groupe B avec le Mali (3 points), devancés par l'Algérie (6 points). Quant à l'Ethiopie, elle occupe la dernière place avec zéro point.

Enfin, lors de la troisième journée, le Malawi accueillera l'Algérie demain à Blantyre alors que le Mali se déplacera à Addis Abeba pour affronter l'Ethiopie.

S.B.

## Égalité parfaite entre les 2 sélections

L'équipe algérienne de football et son homologue malawite vont s'affronter demain à Blantyre, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> journée (Gr B) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, pour la sixième fois de leur histoire, avec un bilan équilibré.

L'Algérie avait réussi à l'emporter face aux «Flames» à deux reprises, idem pour le Malawi, alors qu'un seul match nul avait sanctionné les débats entre les deux équipes.

Il faut remonter à l'année 1978 pour assister au premier match entre les deux équipes, qui s'était déroulé en marge des Jeux africains disputés à Alger, avec un large succès des Verts (3-0). Six ans plus tard, les deux sélections se retrouvent à nouveau, à l'occasion du premier tour de la CAN-1986 en Côte d'Ivoire. Les coéquipiers de Rabah Madjer n'avaient pas fait dans la dentelle en s'imposant sur le même score (3-0). Pour les deux autres matchs, il y a eu deux matches amicaux entre les deux sélections dans la capitale malawite, Lilongwe, où les deux équipes se sont séparées sur un nul (1-1) lors du premier match avant que les locaux ne l'emportent lors du second face à face qui s'est terminé par le score de trois buts à zéro.

La dernière apparition entre les deux équipes remonte à la CAN-2010 en Angola. Ce jour-là, les Malawites ont battu sévère-

rement les poulains de l'ancien coach national, Rabah Saâdane (3-0), en ouverture des matchs du groupe A. Une défaite sans conséquence puisque les Verts avaient réussi ensuite à composer leur billet pour les quarts de finale du tournoi.

Le rendez-vous de ce samedi constituera ainsi la « belle » entre deux équipes. Même si sur le papier, les Verts partent largement favoris, eux qui restent sur deux victoires en ces qualifications, en autant de matchs, il n'en demeure pas moins qu'ils seront appelés à rester vigilants devant des Malawites (10<sup>e</sup> au classement FIFA), invaincus dans leur jardin de Blantyre depuis cinq années.

En effet, les Malawites avaient déjà réussi à tenir tête aux meilleures nations de football du continent tels les Eléphants Ivoiriens qu'ils ont réussi à accrocher en 2009 dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2010 en terminant la rencontre par un nul (1-1), ou encore les Nigérians en 2012 qu'ils ont également tenus en échec (1-1), dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2014. Avec une défaite et une victoire, les coéquipiers du joueur vedette Atusaye Nyondo (Université de Pretoria/Afrique du Sud), auront à cœur de se relancer dans ces qualifications, et cela passera inévitablement par un succès face à l'Algérie. Les Verts sont avertis.

LE SÉLECTIONNEUR DU MALAWI YOUNG CHIMODZI :  
**«Nous sommes capables de battre l'Algérie»**

Le sélectionneur du Malawi Young Chimodzi est convaincu que les «Flames» sont en mesure de battre l'Algérie samedi au stade Kamuzu à Blantyre en match de la troisième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football. « Je crois en mon équipe, et compte tenu de nos résultats passés enregistrés contre les sélections nord-africaines, on ne devrait pas rencontrer trop de problèmes pour remporter les trois points de la victoire » a déclaré Chimodzi dans un entretien au journal *Nyasa Times*. La dernière confrontation entre le Malawi et l'Algérie remonte à la CAN-2010 en Angola avec une large victoire des Malawis sur le score de 3 à 0. « C'est un match capital, nous devrons nous imposer pour rester dans le sillage de l'Algérie, considérée de-

puis le Mondial-2014 comme la meilleure équipe en Afrique » a-t-il ajouté. A la veille de la troisième journée, l'Algérie est en tête du groupe B avec 6 points devant le Mali et le Malawi (3 pts). L'Ethiopie ferme la marche (0 pt). Face à l'Algérie, le coach du Malawi pourra compter sur un effectif au grand complet avec notamment l'apport de 9 joueurs professionnels qui ont entamé la préparation avec le reste du groupe mardi au stade Kamuzu au lendemain de leur arrivée à Blantyre. Les neuf joueurs professionnels sont : Robert Ng'ambi, Atusaye Nyondo, Gabadinho Mhango, Limbikani Mzava, Harry Nyrenda, Robin Ngalande, Chimono Kayira et Chiukape Msowoya. Selon Chimodzi, la présence des joueurs évoluant à l'étranger va « booster » de façon considérable l'équipe



du Malawi. Le défenseur James Sangala, estime de son côté que le Malawi sera capable de gagner demain contre l'Algérie. « J'ai confiance dans les joueurs titulaires du Malawi de même que ceux qui n'ont pas été sélectionnés. On ne peut pas retenir tout le monde en même temps » a-t-il dit. « Ce qui compte c'est de saisir notre chance et de ne pas commettre des erreurs contre l'Algérie. L'équipe algérienne a cette capacité de profiter de la moindre erreur et la transformer en but. Nous devrons nous concentrer surtout au cours du premier et dernier quart d'heure de chaque mi-temps » a-t-il expliqué.

## Les Malawites veulent se relancer sur le dos des Verts

A 48 heures du match Malawi-Algérie, prévu demain à Blantyre pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, la concentration bat son plein chez les locaux avec pour seul mot d'ordre : gagner.

Après avoir réussi à raviver leurs espoirs suite à leur victoire à domicile face aux Ethiopiens (3-2), les Malawites – battus d'entrée à Bamako par le Mali (2-0) – espèrent enchaîner à domicile face à l'Algérie, auteur d'un sans faute jusqu'à là.

« Pour nous Malawites, nous n'avons aucun doute, l'Algérie finira par laisser les trois points ici à Blantyre. Nous allons gagner quitte à mourir sur le terrain », a déclaré Indima, un agent de sécurité, accosté par l'APS. Même si cette rencontre ne semble pas constituer – du moins jusqu'à hier mercredi – un événement de taille pour les habitants de Blantyre, il n'en demeure pas moins que la fièvre va monter crescendo chez les inconditionnels des «Flames» à l'approche de ce match, déjà décisif pour les joueurs du sélectionneur Young Chimodzi.

Pour certains, cette rencontre, en dehors de son cachet particulier, constituera pour eux une occasion pour voir de visu les «monialistes», et admirer les «prouesses techniques» de Brahim et Feghouli.

« Vous avez une très grande équipe qui a prouvé au Brésil (ndlr, Mondial 2014) qu'elle a du potentiel et surtout beaucoup de caractère. Nous allons suivre le match avec grande attention », estime de son côté, Edwin, chauffeur de taxi. Chez les «Flames», le match se joue déjà dans les têtes, puisqu'ils comptent damer le pion aux Verts, et du coup, revenir à leur hauteur, avant l'explication du 15 octobre à Blida.

« Je crois en mon équipe, et compte tenu de nos résultats enregistrés par le passé, contre les sélections nord-africaines, on ne devrait pas rencontrer trop de problèmes pour remporter les trois points de la victoire » a déclaré le coach du Malawi, mercredi dans un entretien au journal *Nyasa Times*. Face à l'Algérie, le coach du Malawi pourra compter sur un effectif au grand complet avec notamment l'apport de 9 joueurs professionnels qui ont entamé la préparation avec le reste du groupe mardi au stade Kamuzu au lendemain de leur arrivée à Blantyre.

### Programme de la 3<sup>e</sup> journée du Groupe B

#### Demain :

Malawi - Algérie  
 Ethiopie - Mali

#### Classement :

	Pts	J
1. Algérie	6	2
2. Mali	3	2
-- Malawi	3	2
4. Ethiopie	0	2

APS

LIGUE 2 MOBILIS (7<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)**Le leader béjaoui sur du velours, un CAB-USMB prometteur**

La JSM Béjaïa est bien partie pour conserver sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football en accueillant l'USMM Hadjout alors que les quatre poursuivants espèrent un faux pas des Béjaouis pour s'installer en tête du classement, à l'occasion de la 7<sup>ÈME</sup> journée prévue aujourd'hui et demain.

Auréolée de sa victoire lors de la précédente journée en déplacement face à l'A Bousaâda (2-0), son ex-co-leader, la JSMB compte continuer sur cette lancée. La JSM Béjaïa compte désormais deux points d'avance sur le quatuor des poursuivants composé de l'A Bousaâda, du CRB Ain Fakroun, du MC Saïda et de l'O. Médéa. L'USMM Hadjout (11e-6 pts) qui a réussi une nette victoire devant le CA Batna (2-0), ne se déplacera pas en victime expiatoire à Béjaïa, mais sa mission sera toutefois compliquée face au club de la "Soummam", un favori en puissance pour l'accession en Ligue 1. Pour les poursuivants du leader, le CRB Ain Fakroun et le MC Saïda recevront respectivement le DRB Tadjenanet (9e-7 pts) et le CABB Arréridj (6e-10 pts), au moment où l'A. Bou-



sâada jouera en déplacement devant le RC Relizane dans un match qui aura lieu à Oued R'hiou. L'O. Médéa sera, quant à lui, en appel à Khroub.

Cette journée constitue l'un des premiers "virages" dans la course pour la montée en Ligue 1 mi-chemin de la phase aller. D'autres empoignades promettent du spectacle notamment le match entre le WA Tlemcen et la lanterne rouge l'AB Merouana qui veut sortir la tête de l'eau, ou encore l'explication entre le nouveau promu l'ESM

Koléa (11e-6 pts) et l'US Chaouïa (9e-7 pts).

La seule rencontre programmée samedi verra le CA Batna (11e-6 pts) accueillir l'USM Blida (7e-9 pts). Les Blidéens qui ont corrigé l'AS Khroub (3-0) lors de la 6<sup>ÈME</sup> journée veulent confirmer leur bonne santé devant les gars des Aures réputés intarables sur leur terrain. Le club de la ville des Roses veut décrocher une troisième victoire de rang pour bien se positionner en tête.

Trois points seulement sé-

parent le leader de l'équipe classé à la 6<sup>ÈME</sup> place, ce qui donne une idée sur l'importance de chaque match et la course pour les trois billets de la Ligue 1 s'annonce passionnante.

**Programme des rencontres****Vendredi (15h00):**

RC Relizane - A Bousaâda  
AS Khroub - O Médéa  
ESM Koléa - US Chaouïa  
MC Saïda - CABB Arréridj  
JSM Béjaïa - USMM Hadjout  
CRB A.Fakroun - DRB Tadjenanet  
WA Tlemcen - AB Merouana

**Samedi (16h00):**

CA Batna - USM Blida

**Classement**

	Pts	J
1-JSM Béjaïa	13	6
2-A Bousaâda	11	6
-- CRB A.Fakroun	11	6
-- O. Médéa	11	6
-- MC Saïda	11	6
-- 6 CABB Arréridj	10	6
-- USM Blida	9	6
8- RC Relizane	8	6
9-DRB Tadjenanet	7	6
-- US Chaouïa	7	6
11-WA Tlemcen	6	6
-- ESM Koléa	6	6
-- CA Batna	6	6
-- USMM Hadjout	6	6
15-AS Khroub	5	6
16-AB Merouana	2	6

APS

**PROGRAMME**  
**Championnat d'Algérie amateur (4<sup>ÈME</sup> journée)****(GR. CENTRE)**

**Aujourd'hui (16h00):**  
ES Berrouaghia - JS H.El Djabel

**Demain:**  
RC Kouba - MC Mekhdama  
USM Chérâga - CRB Dar Beida  
Paradou AC - JSM Chérâga  
JSD Jijel - IBK El Khechna  
WR M'sila - USF B.B Arréridj  
NARB Réghaïa - WA Boufarik  
USO Amizour - IB Lakhdaria

Classement	Pts	J
1-RC Kouba	9	3
2-Paradou AC	7	3
-JSD Jijel	7	3
4-JSM Chérâga	5	3
-USF B.B Arréridj	5	3
6-IBK El Khechna	4	3
-WA Boufarik	4	3
-NARB Réghaïa	4	3
-USO Amizour	4	3
10-USM Chérâga	3	3
-ES Berrouaghia	3	3
-IB Lakhdaria	3	3
13-WR M'sila	2	3
-CRB Dar Beida	2	3
15-JS H.El Djabel	0	3
-MC Mekhdama	0	3

**(GR. EST)**

**Aujourd'hui (16h00):**  
WAR Djamel - CRV Moussa  
USM Aïn Beïda - E Collo  
MO Constantine - AS Aïn M'lila  
MSP Batna - USM Annaba  
NRB Touggourt - US Biskra  
Hamra Annaba - NC Magra  
USM Khencela - ES Guelma  
JSM Skikda-HB Chehghoum-Laïd

Classement	Pts	J
1- US Biskra	9	3
2)- USM Aïn Beïda	7	3
-J- NC Magra	7	3
4)- MO Constantine	6	3
5)- Hamra Annaba	5	3
6)- E Collo	4	3
-J- HB C-Laïd	4	3
-J- AS Aïn M'lila	4	3
-J- ES Guelma	4	3
10)- NRB Touggourt	3	3
-J- JSM Skikda	3	3
12)- WAR Djamel	2	3
-J- USM Khencela	2	3
-J- CRV Moussa	2	3
16)- USM Annaba	0	3

**(GR. OUEST)**

**Aujourd'hui:**  
JSM Tiaret - CRB Sendjas  
**Demain:**  
SKAF Khemis - US Remchi  
IS Tighennif-SCM Oran Huis clos  
CRB Ben Badis - GC Mascara  
ES Araba - CC Sig  
WA Mostaganem-SA Mohammadia  
OM Arzew - ES Mostaganem  
RCB Oued R'hiou - MB Hassassna

Classement	Pts	J
1-ES Mostaganem	7	3
-SA Mohammadia	7	3
3-RCB Oued R'hiou	6	3
-MB Hassassna	6	3
-IS Tighennif	6	3
-SCM Oran	6	3
-OM Arzew	6	3
8-JSM Tiaret	4	3
-CRB Sendjas	4	3
-US Remchi	4	3
11-SKAF Khemis	3	3
-CRB Ben Badis	3	3
13-GC Mascara	2	3
-WA Mostaganem	2	3
15-CC Sig	1	3
16-ES Araba	0	3

**Mekhazni nouvel entraîneur de l'ESM Koléa**

Mekhazni sur le réseau social. Il succède à Mustapha Heddane qui a décidé de quitter le club à l'amiable. Le nouvel entraîneur de l'ESM Koléa sera sur le banc vendredi à l'occasion du match contre l'US Chaouïa pour le compte de la septième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis. A la veille de la septième journée, l'ESM Koléa occupe la

11<sup>ÈME</sup> place avec 6 points en compagnie du WA Tlemcen, CA Batna et l'USMM Hadjout. Mekhazni avait démissionné de son poste d'entraîneur du RC Arbaâ la 24 septembre dernier, en raison d'un désaccord avec la direction du club. L'ancien entraîneur adjoint du MC Alger et de l'USM Alger avait rejoint le RC Arbaâ lors du mercato d'été.

**PROGRAMME DES RENCONTRES****Championnat d'Algérie inter-régions (3<sup>ÈME</sup> journée)****(GR. CENTRE-OUEST)**

**Aujourd'hui (16h00):**  
IB Mouzaïa - ATH Messaoud  
ARB Ghrib - IRB Ain El H'djar  
ORBO Fodda - WAB Tissimsilt  
FCB Frenda - CRB A.Ouessaïra  
CRB Boukadir - ESB Dahmouni  
SC Ain Defla - Hydra AC  
USB Tissimsilt - IR Ouled Nail  
**Samedi:**  
MBH Messaoud - CR Beni Tour

**Aujourd'hui (16h00):**  
HB El Bordj - US Hassi R'mel  
ASB Magnhia - SC Mécheria  
JSE Abdelkader-ZSA Témouchent  
USB Oran - CRB Bougrob  
JS Guir Abadla - NRB Béthioua  
CRB Hennaya - MB Sidi Chahmi  
JS Sig - CRB Sfisef  
CR Témouchent - IRB Maghnia

**Aujourd'hui (16h00):**  
USB Douala - RC Boumerdes  
CA Kouba - OM Ruisseaux  
MB Rouissat - IRB Berhoum  
RC Bougââ - FC Bir El Arch  
ES E.Ghoulane - CRBA Djasser  
CRB Ouled Djellal - NRB Achir  
AS Bordj Ghédir - USM Sétif  
WA Rouiba - JS Azazga

**Aujourd'hui (16h00):**  
ASC Ouled Zouai - NRB El Kala  
IRB El Hadjar - AB Barika  
MB Constantine - IRB Robbah  
WM Tebessa - JS Pont Blanc  
NT Souf - NRB Chréa  
ESB Besbes - NRB Grarem  
**Samedi:**  
CRB Kais - US Tébessa  
ES Bouakal - NRB Telaghima

**Classement**

Classement	Pts	J
1. CR Beni Tour	6	2
2.IRB A.El H'djar	4	2
-- ARB Ghrib	4	2
-- MBH Messaoud	4	2
-- ATH Messaoud	4	2
6-- USB Tissimsilt	3	2
-- ORBO Fodda	3	2
-- SC Ain Defla	3	2
-- CRB A.Ouessaïra	3	2
-- Hydra AC	3	2
-- IR O Nail	3	2
12. CRB Boukadir	1	2
-- ESB Dahmouni	1	2
15- FCB Frenda	1	2
-- MB Mouzaïa	0	2

**Classement**

Classement	Pts	J
1. SC Mécheria	6	2
2. CRB Hennaya	4	2
- ASB Magnhia	4	2
- JS Emir Abdelkader	4	2
- CRB Sfisef	4	2
- CR Témouchent	4	2
- JS Sig	4	2
- MB Sidi Chahmi	3	2
- 10.IRB Maghnia	2	2
- 11.HB El Bordj	1	2
- NRB Béthioua	1	2
- CRB Bougrob	1	2
- ZSA Témouchent	1	2
- 15.JS Guir Abadla	0	2
-- US Hassi R'mel	0	2

**Classement**

Classement	Pts	J
1. FC Bir El Arch	4	2
-- ASB Magnhia	4	2
-- RC Boumerdes	4	2
-- RC Bougââ	4	2
-- CRB Ain Djasser	4	2
-- OM Ruisseaux	4	2
-- IRB Berhoum	4	2
- 8.ES El Ghozlane	3	2
- NRB Achir	3	2
- USM Sétif	3	2
- JS Azazga	3	2
- 12. WA Rouiba	1	2
- USB Douala	1	2
- CA Kouba	1	2
- 14-IRB Robbah	0	2
- ASCO Zouai	0	2
-- MB Rouissat	0	2

**Classement**

Classement	Pts	J
1)- AB Barika	6	2
-J- IRB El Hadjar	6	2
-J- CRB Kais	6	2
5)- ES Bouakal	4	2
-J- NT Souf	4	2
7)- WM Tebessa	3	2
-J- NRB Chréa	3	2
9)- US Tébessa	2	2
10)- MB Constantine	1	2
-J- NRB Telaghima	1	2
-J- ESB Besbes	1	2
-J- NRB Grarem	1	2
14)- IRB Robbah	0	2
-J- ASCO Zouai	0	2
-J- NRB El Kala	0	2

## REUS PLAÎT AUSSI À MAN CITY

annoncé dans le viseur de Manchester United, Liverpool, Arsenal, de l'Atletico Madrid, du Bayern Munich et du Real Madrid, Marco Reus (25 ans, 2 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) ne manque pas de prétendants pour la saison prochaine. Selon le *Daily Express*, le milieu offensif de Dortmund plaît aussi à Manchester City, qui est venu aux renseignements.



# PERTER CECH a des idées de départ

Le gardien international tchèque de Chelsea, Petr Cech, a perdu sa place de titulaire depuis l'arrivée de Thibaut Courtois cet été.

Chez les Blues depuis 10 ans, l'ancien portier du Stade Rennais a évoqué sa situation.

« Je n'ai parlé à personne, mais je pense qu'ils me connaissent assez bien au club (Chelsea) pour savoir que la situation n'est certainement pas celle que j'aurais

imaginé. Avec l'Euro (2016) et l'équipe nationale dans mon esprit, je n'ai pas le temps de m'asseoir sur le banc. Si ma situation ne commence pas à s'améliorer, je vais vouloir la résoudre. »

## FABREGAS COMPARE HAZARD À MESSI !

Après trois saisons passées à Barcelone, Cesc Fabregas a débarqué cet été à Londres. L'ancien joueur d'Arsenal a signé à Chelsea contre la somme de 33 millions d'euros. Interrogé par la radio espagnole COPE sur les qualités de jeu d'Eden Hazard, le meneur de jeu espagnol a encensé sur

coéquipier. « Comme Messi, Hazard est le lien entre l'entre-jeu et l'attaque. Ce sont des joueurs qui peuvent faire la différence. Hazard a aussi la faculté impressionnante de pouvoir dérégler l'organisation adverse », a assuré le champion du monde 2010.

# Lampard voudrait bien rester

Frank Lampard est en prêt à Manchester City jusqu'en janvier mais pourrait prolonger. Prêté par le

New York FC à Manchester City jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier,

Frank Lampard évoque son avenir à l'issue de cette pige.

« Je ne veux pas encore me projeter aussi loin. Je suis ici jusqu'au 1<sup>er</sup>

janvier 2015, et je me concentre là-dessus. Mon niveau de jeu décidera de la suite. Ils me jetteront en janvier si je joue mal. Mais j'essaie de jouer aussi bien que possible match après match », a déclaré le joueur au *Daily Mail*.

Manuel Pellegrini aimerait conserver l'ancien de Chelsea au moins jusqu'en février, afin de pallier le départ à la CAN de Yaya Touré.



## SHAQIRI contraint de rester ?

annoncé du côté de la Juventus de Turin, de l'Atletico de Madrid, de l'AS Monaco ou du Liverpool FC l'été dernier, l'international suisse était finalement resté en Bavière. Et il pourrait bien devoir se résoudre à rester encore un peu. « J'ai un contrat jusqu'en 2016 et le club m'a répété que je ne serai pas transféré », a expliqué Shaqiri sur la chaîne de télévision Sport1. « Je dois accepter cette décision et je continuerai de donner le meilleur de moi-même pour le Bayern ».



## VIDAL RISQUE UNE AMENDE



Resté trop tard dans un bar vendredi dernier, Arturo Vidal risque d'être sanctionné par la Vieille Dame, qui n'aime pas trop les bons-vivants.

Vu dans un bar tard dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, ne respectant pas le couvre-feu imposé par son club, Arturo Vidal était arrivé en retard à l'entraînement, chose que n'a pas apprécié Massimiliano Allegri. Le coach de la Juventus Turin l'avait fait débuter sur le banc pour la rencontre face à la Roma deux jours plus tard. Le milieu de terrain chilien risque désormais une lourde amende, selon le *Mirror*. L'ancien de Leverkusen pourrait recevoir une amende à hauteur de 100 000 euros, selon le média anglais. Beppi Marotta, le directeur sportif de la Vieille Dame, n'a pas semblé inquiet par le comportement de son joueur. « Les Sud-Américains sont comme ça. (...) Il faut simplement que nous gardions le contrôle sur lui. »

**ALGÉRIE - OUGANDA****Le Président Bouteflika félicite son homologue ougandais à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue ougandais, Yoweri Kaguta Museveni, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration par la République d'Ouganda de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple ougandais frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je sais que cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays», a-t-il souligné.

«Je voudrais également me féliciter de la convergence de vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, et vous renouveler mon attachement à poursuivre nos consultations politiques en vue de réaliser la paix, la stabilité et le développement économique et social de notre continent», a ajouté le président de la République.

**ALGÉRIE - UNION INTERPARLEMENTAIRE**  
**Participation du Parlement algérien à la réunion annuelle de l'Union interparlementaire à Genève**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah dirigera la délégation algérienne aux travaux de la réunion annuelle de l'Union interparlementaire prévue du 12 au 16 octobre à Genève, a indiqué hier un communiqué du conseil.

Composée d'élus des deux chambres du Parlement, la délégation algérienne prendra part aux travaux de commissions et débat général de cette 13<sup>e</sup> session, «donc l'ordre du jour est particulièrement riche», a précisé la même source. Au cours de cette rencontre, les représentants des Parlements du monde «seront appelés à apporter leurs contributions sur les grands problèmes politiques, économiques et de société que vit le monde contemporain», selon le communiqué. Un débat spécial ayant pour thème: «Instaurer l'égalité entre hommes et femmes et mettre fin à la violence faite aux femmes», figure parmi les points principaux de l'ordre du jour de cette rencontre.

**LIBYE****M. Messahel reçoit les envoyés spéciaux américain et britannique**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger l'envoyée spéciale américaine, Deborah Jones, et l'envoyé spécial du Premier ministre britannique pour la Libye, Jonathan Powell.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, Mme Jones a indiqué avoir «eu un dialogue très fructueux et très positif sur une question qui concerne les deux pays, à savoir la question libyenne et

**ALGÉRIE - FRANCE****Des relations de qualité****M. Sellal reçoit M. Chevènement**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger l'ancien ministre et président de l'Association France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement, qui effectue une visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le cours de cette audience, qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouar, l'évolution des relations algéro-françaises dans divers domaines a été abordée. Les deux parties ont, à ce propos, souligné "la qualité de ces re-



lations bilatérales qui sont appelées à se développer davantage", précise la même source. "La réunion à Paris, en décembre 2014, du comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau, va être une occasion aux Premiers ministres des deux pays d'in-

suffler à cette coopération une nouvelle dynamique, particulièrement dans les domaines humains et économiques", a-t-on relevé. La rencontre a, par ailleurs, donné lieu à un échange de vues sur d'autres questions d'intérêt commun, ajoute le communiqué.

**M. Lamamra reçoit M. Chevènement**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger le président de l'Association France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement, en visite de travail en Algérie.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

**CHEVÈNEMENT:****Les avis de l'Algérie sur les problèmes régionaux et internationaux sont «sages» et «raisonnés»**

Les avis de l'Algérie concernant la situation régionale et internationale sont «sages et raisonnés», a affirmé jeudi à Alger le président de l'Association France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement.

«Les avis de l'Algérie (concernant les problèmes régionaux et internationaux) sont toujours précis parce qu'ils sont sages et raisonnés», a déclaré M. Chevènement à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Il a indiqué que l'entretien qu'il a eu avec M. Lamamra et auparavant avec le ministre délégué chargé des Affaires ma-

ghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, ont porté sur la situation au Mali et dans d'autres pays voisins de l'Algérie ainsi que sur des problèmes d'actualité dans le monde. «Il n'y a guère de sujets où nous n'ayons besoin de nous (Algérie-France) concerter», a-t-il estimé, ajoutant que l'Algérie pourra donner un «avis éclairé» sur les questions régionales et internationales.

Le président de l'Association France-Algérie a indiqué par ailleurs qu'il est venu également en Algérie «s'instruire» et «définir des positions communes» pour être davantage «performant».

**Entretien Messahel -Chevènement**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à Alger avec le président de l'As-

sociation France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement, qui effectue une visite de travail en Algérie.

L'entretien a eu lieu au siège du mi-

nistère des Affaires étrangères. M. Chevènement devait être reçu, par la suite, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



voir comment apporter un soutien au règlement de cette crise».

«Un règlement qui sera utile pour les Libyens eux-mêmes et aussi pour d'autres pays», a-t-elle ajouté. «Je suis très reconnaissant au ministre Messahel pour avoir bien voulu partager son expertise et son expérience et nous partageons la même approche que celle de l'Algérie (pour le règlement de la crise libyenne) et nous allons travailler dans ce sens», a, pour sa part, déclaré M. Powell.

APS